

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	05	INFRASTRUCTURE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	02	SOCIAL	03	TRANSPORT	07
ADMINISTRATION	13	ECONOMIE	01	RURAL	04

N° 2348

14 Juillet 2021

14 July 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	0004159/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°0004159/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N ° 094/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 04/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (ONPC IMMEUBLE, FLOTILLE, GARE MARITIME ET EX-SOGEX) DU PORT AUTONOME DE DOUALA-BONABERI. -
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	000238 ___/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO.000238 ___/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/ 09 JUL 2021___ POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE COMMUNICATIONDES CENTRES DIRECTEURS DES OPERATIONS D'URGENCE (CDOU) DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE NSIMALEN, GAROUA ET MAROUA-SALAKEN TROIS (03) LOTS SEPARES ACTIVITÉ N° CM-CCAA-145788-GO-RFB DU PPM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-08-2021

3	Reference	N°005/D/C-AKGA/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/C-AKGA/SG/2021 DU 24/05/2021PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C- AKGA/CIPM/2021 DU 19/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KPWELE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

4	Reference	0012/AMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 du 09/07/21 Lire
	Titre/objet	AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 0012/AMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL / CHEF D'ÉQUIPE, EN VUE DE FOURNIR LES SERVICES RELATIFS À LA PROMOTION DE LA GESTION INTERCOMMUNALE DES RESSOURCES PASTORALES Y COMPRIS LA TRANSHUMANCE DANS CERTAINES COMMUNES DES RÉGIONS DU NORD, DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD, PARTENAIRES DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)N° DE CRÉDIT: P154908 / 5908-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-07-2021

5	Reference	1076/C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/ MB/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1076/C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/ MB/2021 DU 05 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES SOLlicitations À MANIFESTATIONS D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DANS LE CADRE DU PROJET DE ROUTE KETTA-DJOUUM ET DE FACILITATION DES TRANSPORTS SUR LE CORRIDOR YAOUNDE-BRAZZAVILLE PHASE II
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 008/AONO/CDKO/SG/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/C-DKO/SG/CIPM/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MATRISE D'OEUVRE DESTRAYAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MARCHAND (GAREROUTIERE ET PARC DE STATIONNEMENT) ET DE L'HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DIMAKO, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE LEST, (LOT1 ET LOT 2) FINANCEMENT : 53 600 000 FCFA FEICOM, EXERCICE 2021 Nature de prestation N/A Date de cloture 23-07-2021
----------	---

7	Reference 00004157/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 00004157/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) GROUPES ELECTROGENES DE 165 KVA AU PORT AUTONOME DE DOUALA.- Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	--

8	Reference 007/D/CAD4/CIPM/2021 Lire Titre/objet DECISION N°007/D/CAD4/CIPM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006-B/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 03 JUIN 2021 POUR L'EXÉCUTION TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BÉTON ARMÉ DE SECTION (2X1,50X7,00) AU QUARTIER BONENDALE-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE » Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
----------	--

9	Reference 009/CAY5/SG/SMP/2021 Lire Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU CARREFOUR AVENUE GERMAIN DU TRONCON DE ROUTE ESSOS MAKANG MA MBOCK – MFANDENA II DERRIERE LE STADE LONG DE 300 ML DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
----------	---

10	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DEMANDE COTATION N° 21-0002/DC /APME/CIPM/2021 18 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET DE SECURITE DES BATIMENTS, DES SYSTEMES ET DISPOSITIFS INFORMATIQUES ET ELECTRIQUES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : CHAPITRE 93 – DOTATION REHABILITATION (MINEPAT) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

11	Reference 002 /DC/MINEFOP/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/MINEFOP/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT DU CFM DE NGAOUNDERE AU RESEAU CAMWATER. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 12-08-2021
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	004/C/CUN/SG/CIPM-UN DT/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN/ SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE FINANCEMENT : BIP MINTOUL EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

13	Reference	00004157/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00004157/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) GROUPES ELECTROGENES DE 165 KVA AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

14	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FR/CIPM/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA MAINTENANCE PHYSIQUE ET LOGICIELLE DES SERVEURS, DES POSTES CLIENTS, DES ONDULEURS, DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AINSI QUE DE L'AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES, EN PROCÉDURE D'URGENCE – EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

15	Reference	244 MINFI/DGD DU...25/06/2021. Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°244 MINFI/DGD DU...25/06/2021.PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003 DU 18 MAI 2021 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALE, TECHNICO-FINANCIÈRE ET L'ÉLABORATION DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SIÈGES DES SECTEURS DES DOUANES DU NORD À GAROUA ET DU SUD II À KRIBI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	242...MINFI/DGD DU...24 /06/2021.. Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°242...MINFI/DGD DU...24 /06/2021..PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001 DU 18 MAI 2021 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALE, TECHNICO-FINANCIÈRE ET L'ÉLABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DES DOUANES DE TOUBORO ET DE FOTOKOL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [1321-21/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°1321-21/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ METCH-ELEC SARL, BP : 2148 DOUALA DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 094/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 04/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (ONPC IMMEUBLE, FLOTILLE, GARE MARITIME ET EX-SOGEX) DU PORT AUTONOME DE DOUALA-BONABERI. -

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

18

Reference [033/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 033/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTEN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

19

Reference [ADDITIF 01/DKO/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITID N° 01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/C-DKO/SG/CIPM/2021 DU EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE DIMAKO, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIMAKO.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

20

Reference [ADDITIF 001/DKO/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIMAKO, MAÎTRE D'OUVRAGE, A L'HONNEURD'INFORMER LES CANDIDATS SOUMISSIONNAIRES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE CI-DESSUS RAPPELÉ, QU'IL PUBLIE PAR LA PRÉSENTE UN ADDITIF PORTANT SUR CERTAINS ÉLÉMENTS.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

21

Reference [ADDITIF N°004/ADD/ C-AKGA/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°004/ADD/ C-AKGA/CIPM/2021 RELATIF A LA CORRECTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006(BIS)/AONO/C-AKGA/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A MENGUEME –SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

22

Reference [01/UDs/R/Sec.CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT REPORT DE DATE D'OUVERTURE DES OFFRES.LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG, (AUTORITÉ CONTRACTANTE), PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES À L'AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CIPM-UDS/2021 EST REPORTÉ AINSI QU'IL SUIT :

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference	005/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR BALAKA -CARREFOUR MBIDENG DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE.FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

24	Reference	0004159/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0004159/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N ° 094/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 04/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (ONPC IMMEUBLE, FLOTILLE, GARE MARITIME ET EX-SOGEX) DU PORT AUTONOME DE DOUALA-BONABERI. -
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

25	Reference	009/C/CUN/SG/CIPM-UN DT/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN /SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

26	Reference	07/C/CUN/SG/CIP-CUN DT/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2). FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

27	Reference	00000026/L/MINEE/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000026/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference ADDITIF N° 00000001/ADD/MINEPAT/CISPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A Routes et Infrastructures Routières N/A ADDITIF N° 00000001/ADD/MINEPAT/CISPM/2021 DU 14 JUILLET 2021, RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00021/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 DU 21 JUIN 2021, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DU TRONÇON DE ROUTE CHEFFERIE BAOBAB-CARREFOUR ECOLE PRIMAIRE LUCIDOLF-CARREFOUR DERNIER POTEAU Y COMPRIS UN BRETELLE AU QUARTIER SIMBOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6EME, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
-----------	---	--

29	Reference 003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28/06/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A Approvisionnements Généraux N/A COMMUNIQUE N° 003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021- RELATIF AU PROJET D'EQUIPEMENT DE LA SALLE MULTI MEDIA DU CENTRE D'INFORMATION, ORIENTATION, PROFESSIONNELLE (CIOP) DE NGAOUNDERE (LOT 2)FINANCEMENT: BIP EXERCICE 2021
-----------	--	---

30	Reference 012/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 01/07/21 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N° 0012/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 1ER JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEHICULES PICK UP 4X4 Approvisionnements Généraux 22-07-2021
-----------	---	---

31	Reference 001/C/CUN/SG/CIPM-UN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A Approvisionnements Généraux N/A COMMUNIQUE N° 001/C/CUN/SG/CIPM-UN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001 BIS/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIF A LA CONSTRUCTION. AMENAGEMENT RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLES (COSUP) DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021
-----------	---	--

32	Reference 0002/C/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A N/A N/A COMMUNIQUE N° 0002/C/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 009/ASMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SJPM/SNPM/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LE « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA STRUCTURATION DE L'INTERPROFESSION APICOLE ET LA PROMOTION DES PRODUITS DE LA RUCHE DANS LE CADRE DU PRODEL »
-----------	---	--



RESUME DES CONSULTATIONS

33	<p>Reference 243 MINFI/DGD DU...25/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°243 MINFI/DGD DU...25/06/2021.PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002 DU 18 MAI 2021 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALE, TECHNICO-FINANCIÈRE ET L'ÉLABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIÈGE DU SECTEUR DES DOUANES DU NORD-OUEST À BAMENDA.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

34	<p>Reference N°021/AMI/CUY/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°021/AMI/CUY/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FONTAINES AVEC SYSTÈME DE JETS D'EAU ET ÉCLAIRAGE IMMERGÉ DANS CERTAINS CARREFOURS ET A L'ENTREE DE L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 04-08-2021</p>
-----------	---

35	<p>Reference 003/C/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/C/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/ASMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SJPM/SNPM/2021 DU 03 MAI 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL DANS LE CADRE DE L'APPUI A LA MISE EN PLACE D'UNE INTERCOMMUNALITE POUR LA PROMOTION DES PRODUITS DE L'ELEVAGE AU CAMEROUN DANS LE CADRE DU PRODEL</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

36	<p>Reference 034/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°034/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

37	<p>Reference 1322-21/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°1322-21/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE GROUPE ARNO, B.P. 664 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 165 KVA AU PORT AUTONOME DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

38	<p>Reference 008/D/CAD4/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°008/D/CAD4/CIPM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007-B/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR L'EXÉCUTION TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À DJEBALE-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

39	Reference COMMUNIQUÉ Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FR/CIPM/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA MAINTENANCE PHYSIQUE ET LOGICIELLE DES SERVEURS, DES POSTES CLIENTS, DES ONDULEURS, DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AINSI QUE DE L'AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES, EN PROCÉDURE D'URGENCE – EXERCICE 2021 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

40	Reference N° 00301/D/CHUY/DG/DRHF/SDFC/2021 Lire Titre/objet DECISION N° 00301/D/CHUY/DG/DRHF/SDFC/2021 DU _____ PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE POUR LA SÉCURISATION DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

41	Reference 009 /C/CAD4/CIPM/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°009 /C/CAD4/CIPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°006B/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 03 JUIN 2021 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference 010BIS/AONO/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010BIS/AONO/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2021 DU 30 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DU PAVILLON MERE ET ENFANT A L'HOPITAL DE DISTRICT DE TOUBORO, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYOREY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 21-07-2021
-----------	--

43	Reference 010/C/CAD4/CIPM/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/CAD4/CIPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°007B/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 04 JUIN 2021 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

44	Reference 008/CAY5/SG/SMP/2021 Lire Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005BIS/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DU TRONCON DE ROUTE ESSOS MAKANG MA MBOCK – MFANDENA II DERRIERE LE STADE LONG DE 300 ML DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference [011/CAY5/SG/SMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09/06/2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5ÈME

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

46

Reference [010/CAY5/SG/SMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09/06/2021 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5ÈME

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

47

Reference [000011 /C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 000011 /C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

48

Reference [010/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 010/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS LA VILLE DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

49

Reference [00000027/L/MINEE/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000027/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 16 JUI 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR ASSURER LA PROPRETE DU BATIMENT ABRITANT L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

50

Reference [000010 /C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 000010 /C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51

Reference [024/AONR/CIJY/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONR/CIJY/CIPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EQUIPEMENTS EN FEUX TRICOLORES DE CERTAINS CARREFOURS DANS LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ, EXERCICES 2021 ET SUIVANT, LIGNE 610 107 (COMPTE D'ENTRETIEN DE VOIRIE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-08-2021

52

Reference [N°005/C/C-AKGA/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/C-AKGA/SG/2021 DU 24/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C- AKGA/CIPM/2021 DU 19/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KPWELE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

53

Reference [005/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 30/06/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 30/06/2021 POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR MAKONDO-ÉCOLE PUBLIQUE NDOKOK-IKONDÉ VILLAGE DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORALE EN PROCÉDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2021

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 23-07-2021

54

Reference [00000239 /AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO_00000239_/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/_09 JUL 2021_ POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DES CENTRES DIRECTEURS DES OPERATIONS D'URGENCE (CDOU) DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE NSIMALEN, GAROUA ET MAROUA-SALAK EN TROIS (03) LOTS SEPARES ACTIVITÉ NO CM-CCAA-230 101-GO-RFB DU PPM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 17-08-2021

55

Reference [19/AONO/C.MFOU/CIPM/SMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 19/AONO/C.MFOU/CIPM/SMP/2021 DU 13 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE TYPE R+1 A L'HÔTEL DE VILLE DE MFOU EN 02 LOTS. FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE MFOU EXERCICE 2021 ET SUIVANTS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 10-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference	023/AONO/CUY/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU DES HYDRANTS DANS LA VILLE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDÉ, EXERCICES 2021 ET SUIVANT, LIGNE 221 110 : AMÉNAGEMENT DES VOIES DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-08-2021

57	Reference	006/C/CUM/SG/CIPM-CUN DT/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR BALAKA -CARREFOUR MBIDENG DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT I). FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

58	Reference	ADDITIF N°2 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°2 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 00000455/AOIO/MINFI/CTR/CSPM/2021 DU 25 MAI 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DE LA CAMEROON WATER UTILITIES (CAMWATER) EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

59	Reference	20/AONO/C-MFOU/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 20/AONO/C-MFOU/CIPM/2021 DU 13 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE TYPE R+1
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-08-2021

60	Reference	002/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28 JUN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIF A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DU MATERIEL D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE (LOT1)FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

61	Reference	022/AONO/CUY/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CARREFOUR TROPICANA A MVAN, YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICES 2021 ET SUIVANT, LIGNE N°221 120 (AMÉNAGEMENTS DES JARDINS, PLACES PUBLIQUES, ESPACES VERTS).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference	101/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 07/07/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 101/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 07/07/2021 POUR LES TRAVAUX RELATIFS A L'ARRET TECHNIQUE DE LA DRAGUE « CHANTAL BIYA » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-08-2021

63	Reference	09/C/CMJO/SG/2021 P Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°09/C/CMJO/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

64	Reference	N°21N°013/C/C0B/ CIPM/ 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°21N°013/C/C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/ COB / CIPM /2021 DU 07 JUIN 2021POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

65	Reference	025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN PROGIciel DE GESTION INTEGREE (ERP) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) (PHASE 1)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-08-2021

66	Reference	1133/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE3/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1133/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE3/2021RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 21 JUIN EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE STABILISATION DES SOLS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD (RÉGION DE L'ADAMAOUA), PROGRAMME 2021.FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

67	Reference	N° 21 N°014/C/C0B/ CIPM/ 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 21 N°014/C/C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE DEMANDE DE CONSULTATION N°002/ DC/ CIPM/COB/2021 DU 07 MAI 2021 APRES ACCORD DE GRE A GRE PAR LETTRE N° 001855/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CES/MMG POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

68	Reference	033/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO)FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	18-08-2021

69	Reference	032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION D'UNE ZONE D'EOULEMENT VERTICALE DANS LA VILLE DE DOUALA AU LIEU DIT « BANGUE ECOLE PUBLIQUE » FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICES 2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-08-2021

70	Reference	034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO) FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-08-2021

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0004159/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N ° 094/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 04/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (ONPC IMMEUBLE, FLOTILLE, GARE MARITIME ET EX-SOGEX) DU PORT AUTONOME DE DOUALA-BONABERI. -

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

La société METCH-ELEC SARL, BP : 2148 DOUALA, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 114 016 382** et un délai de d'exécution de **douze (12) mois**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

DOUALA le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 000238 /AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/ 09 JUL 2021 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE COMMUNICATION DES CENTRES DIRECTEURS DES OPERATIONS D'URGENCE (CDOU) DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE NSIMALEN, GAROUA ET MAROUA-SALAKEN TROIS (03) LOTS SEPARES ACTIVITÉ N° CM-CCAA-145788-GO-RFB DU PPM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports, et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition des équipements de communication des Centres Directeur des Opérations d'Urgence (CDOU) des Aéroports Internationaux de Yaoundé-Nsimalen, Garoua et Maroua-Salak. « **Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire** ».

2. Participation et origine

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : **(i)-** des équipements de communication du Centre Directeur des Opérations d'Urgence (CDOU) de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (Lot 1) pour un délai de livraison de quatre (04) mois ; **(ii)-** des équipements de communication des Centres Directeurs des Opérations d'Urgence (CDOU) de l'Aéroport International de Garoua (Lot 2) pour un délai de livraison de quatre (04) mois ; **(iii)-** des équipements de communication du Centre Directeurs des Opérations Urgences (CDOU) de l'Aéroport International de Maroua-Salak (Lot 3) pour un délai de livraison de (04) mois.

3. Financement

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans les « Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 révisée en juillet 2014, de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les « **Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits** et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 révisée en juillet 2014, de la Banque Mondiale ».

4. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'**Unité de Gestion du Projet**, E-mail : pdst.tender@ccaa.aero, bureau situé à l'**Aéroport International de Yaoundé Nsimalen, 1er étage de l'immeuble CCAA/CDOU** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous **entre 9 heures et 15 heures**

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en français, peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous **contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, ou 75 Euros au Compte Spécial CAS- ARMP N° 335988 ouvert à cet effet par l'ARMP, dans les Agences BICEC des Chefs-lieux de provinces et dans les villes de Limbé et Dschang.**

Le Dossier d'Appel d'Offres sera transmis par courrier **express (moyennant le paiement des frais d'envoi de cinquante mille (50 000) Francs CFA, soit 75 EUROS)** ou retiré à l'adresse ci-dessous.

6. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **_17 AOUT 2021_ à _13 h_**, heures locales (GMT+1). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Delai de Livraison

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : **(i)-** des équipements de communication du Centre Directeur des Opérations d'Urgence (CDOU) de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (Lot 1) pour un délai de livraison de quatre (04) mois ; **(ii)-** des équipements de communication des Centres Directeurs des Opérations d'Urgence (CDOU) de l'Aéroport International de Garoua (Lot 2) pour un délai de livraison de quatre (04) mois ; **(iii)-** des équipements de communication du Centre Directeurs des Opérations Urgences (CDOU) de l'Aéroport International de Maroua-Salak (Lot 3) pour un délai de livraison de (04) mois.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de : 2 100 000 FCFA pour le Lot 1 ; 1 800 000 FCFA pour chacun des lots 2 et 3.

9. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **_17 AOUT 2021_ à _14 h_**, heures locales (GMT+1).

10. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Si le Soumissionnaire est le fabricant :

Capacité financière :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

(i)- subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des fournitures, objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **110 000 000 FCFA** et nets de ses autres engagements pour le **Lot 1** ; **95 000 000 FCFA** et nets de ses autres engagements pour chacun des **lots 2 et 3.**

(ii)- démontrer, à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des fournitures en cours dans le cadre des marchés déjà engagés ;

(iii)- soumettre des bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation de son pays, autres états financiers acceptables par le Maître de l'Ouvrage pour les 05 dernières années (janvier 2017 jusqu'à la date de remise des offres) démontrant sa solvabilité actuelle et sa rentabilité à long terme.

Capacité technique et expérience :

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et d'expérience ci-après :

Avoir réalisé au moins deux (02) marchés similaires (même nature et même volume) au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021), pour un montant d'au moins égal à cent trente-quatre (134) millions pour le lot 1 et cent dix-sept (117) millions pour les lots 2 et 3. Ces marchés doivent indiquer des montants en FCFA (HT & TTC), les noms des clients et être accompagnés des contrats et procès-verbaux y relatifs.

b) Si le Soumissionnaire n'est pas le fabricant, mais propose des Fournitures au nom d'un Fabricant dans le cadre d'une Autorisation du Fabricant donnée selon le formulaire de la Section IV (Formulaires de Soumission), le Fabricant doit présider et faire la preuve qu'il possède les qualifications (i), (ii) et (iii) ci-avant, et le **Soumiss**

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.

11. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Projet de Développement du Secteur des Transports/Volet aérien, Bureau de l'Assistante de Direction, sis au 1^{er} étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°005/D/C-AKGA/SG/2021 DU 24/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C- AKGA/CIPM/2021 DU 19/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KPWELE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2003/651 du 05 novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 08 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instruction relatives a l'Exécution des lois de finances,

au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/C-AKGA/CIPM/2021 du 19/03/2021 pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe a l'EP de KPWELE dans la Commune d'Akonolinga ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 12 mai 2021 ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés en date du 19 mai 2021.

DECIDE

Article 1^{er}: L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus-mentionné :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC (FCFA)	Délai d'exécution	Rang
ETS KN SERVICES B.P : AKONOLINGA TEL: 655 44 55 01	18 718 112	Trois (03) Mois	Soumissionnaire Unique Offre conforme avec 7 OUI sur 10, Soit une note technique de 72%

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 0012/AMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL / CHEF D'ÉQUIPE, EN VUE DE FOURNIR LES SERVICES RELATIFS À LA PROMOTION DE LA GESTION INTERCOMMUNALE DES RESSOURCES PASTORALES Y COMPRIS LA TRANSHUMANCE DANS CERTAINES COMMUNES DES RÉGIONS DU NORD, DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD, PARTENAIRES DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)N° DE CRÉDIT: P154908 / 5908-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant individuel / chef d'équipe, en vue de fournir des services relatifs à la promotion de la gestion intercommunale des ressources pastorales y compris la transhumance dans des Communes des Régions du Nord, de l'Adamaoua de l'Extrême-Nord, partenaires du PRODEL, ».

2. Objet

Les services du Consultant / chef d'équipe consistent à appuyer les Communes cibles dans l'élaboration et la mise en œuvre de cadres fonctionnels de gestion intercommunale des ressources pastorales et la transhumance.

3. Consistance des prestations

La prestation du Consultant / chef d'équipe comporte les missions suivantes (i) la capitalisation des diagnostics participatifs des ressources pastorales développés par le PRODEL dans les Communes cibles ; (ii) L'analyse diagnostique des problèmes de gestions intercommunale des ressources pastorales et la transhumance, (iii) l'élaboration des plans de gestion intercommunales des ressources pastorales et la transhumance (iv) l'accompagnement des Communes cibles à la mise en œuvre des actions prioritaires des sous-projets intercommunaux de gestion des ressources pastorales et la transhumance. De manière spécifique, le consultant devra fournir les livrables suivants :

- Un rapport de l'affinage de la méthodologie et comprenant le planning de l'intervention, les rôles et responsabilités des acteurs et les modalités d'intervention ;
- Un rapport diagnostic des problèmes de gestion intercommunale des ressources pastorales et de la transhumance ;
- Deux sous-projets de gestion intercommunale des ressources pastorales et la transhumance ;
- Des rapports trimestriels d'accompagnement des Communes à la mise en œuvre des sous-projets intercommunaux et à la gestion de la transhumance ;
- Deux actes de formalisation des intercommunalités de gestion des ressources pastorales et la transhumance.

4. Participation et origine

Le Coordonnateur National du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) invite les Consultants Individuels (CI), en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour les services décrits.

Le Consultant/Chef d'équipe devra être titulaire d'un diplôme de niveau Ingénieur ou Master (Bac +5) en agronomie, en sciences économiques, en sciences sociales, en sciences humaines (géographie) ou production animale, avec une expertise en développement local. Il devra en plus justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans et avoir conduit au moins une mission similaire justifiée au Cameroun ou hors du Cameroun. Il devra également avoir une bonne connaissance du contexte organisationnel, technique et institutionnel de l'élevage du Cameroun, une bonne maîtrise du français ou de l'anglais et être capable de communiquer aisément avec les éleveurs transhumants. Il devra avoir des références justifiées en appui aux Communes dans le cadre de la décentralisation. Une expérience en prévention et gestion des conflits serait un atout.

Le consultant/chef d'équipe devra s'attacher les services d'un spécialiste en cartographie/SIG et éventuellement d'autres spécialistes (ingénieurs de génie civil, zootechniciens, environnementalistes, etc) suivant la nature des sous-projets qui seront retenus.

5. Financement

Association Internationale de Développement (IDA)

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, doivent être dans une enveloppe scellée, avec la mention suivante sur l'enveloppe : « A l'attention du Coordonnateur National du PRODEL :

*« Avis de manifestation d'intérêt N°012/AMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 du 09 Juillet 2021 Pour le recrutement d'un consultant individuel / chef d'équipe en vue de la fourniture des services relatifs à la promotion de la gestion intercommunale des ressources pastorales et la transhumance dans certaines Communes des régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord, partenaires du PRODEL.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

L'enveloppe devra être déposée en personne à l'Unité de Coordination Nationale du PRODEL à Yaoundé sise nouvelle route Bastos, à 400 m, rue derrière bureaux de la Banque Mondiale, immeuble R + 2, peint en couleur jaune, rue 1761, aux heures suivantes de **08 heures à 17 heures au plus tard quinze (15) jours après la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)**. Bureau du Spécialiste National en Passation des Marchés. Email : info@prodel.cm avec copie à prodelupm@gmail

7. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt devra comprendre (en copies certifiées conformes et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation datée et signée ;
- Un CV détaillé daté et signé du consultant avec justificatifs d'expérience ;
- Une photocopie certifiée du diplôme requis.

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives ; Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition 2014 », « Directives de Consultants » relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

9. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures 10h00 à 16h00 heures locales.

10. Evaluation et publication des résultats

Le Consultant / chef d'équipe sera sélectionné selon la méthode « Consultant Individuel (CI) » telle que décrite dans les Directives de Consultant.

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1076/C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/ MB/2021 DU 05 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES SOLlicitATIONS À MANIFESTATIONS D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DANS LE CADRE DU PROJET DE ROUTE KETTA-DJOUM ET DE FACILITATION DES TRANSPORTS SUR LE CORRIDOR YAOUNDE-BRAZZAVILLE PHASE II

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Ministre des Travaux Publics** porte à la connaissance des firmes de la liste restreinte ci-après, qu'elles ont été retenues pour soumettre les propositions en vue de la fourniture des services repris en marge.

Voir PDF

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DIMAKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/C-DKO/SG/CIPM/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DESTRAYAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MARCHAND (GAREROUTIERE ET PARC DE STATIONNEMENT) ET DE L'HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DIMAKO, DEPARTEMENT DUHAUT-NYONG, REGION DE LEST, (LOT1 ET LOT 2) FINANCEMENT : 53 600 000 FCFA FEICOM, EXERCICE 2021

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le but d'assurer une bonne exécution des travaux de construction de certaines de ses projets d'infrastructures économiques et sociale au sein de la municipalité, le Maire de la Commune de DIMAKO, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction d'un complexe marchand (Gare routière et Parc de stationnement) et de l'hôtel de ville de la Commune de DIMAKO.

2. Consistance des prestations

a) Lot 1 : Maîtrise d'oeuvre de la construction du complexe marchand

CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE CONSTRUCTION DU PARC DE STATIONNEMENT

Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des • Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ; contrats de Travaux ;

Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des • Mission 2 CCR ; Contrôle de la Conformité des Réalisations; Réalisations;

Mission 3 AOR ; Assistance aux Opérations de • Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception. Réception.

b) Lot2 : Maîtrise d'oeuvre de la construction de l'Hôtel de ville

- Mission 1 DET: Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR: Contrôle de la Conformité des Réalisations (CCR) ;
- Mission 3 AOR: Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

c) Les travaux pour lesquels les missions de maîtrise d'oeuvre seront réalisées sont définis dans le CCTP constitutif du présent Dossier d'Appel d'Offre.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de TTC cinquante-trois millions six cent mille (53 600 000) FCFA, soit trente-trois millions six cent mille (33600000) francs CFA pour le lot1 et vingt millions (20000000) francs CFA pour le lot2.

4. Allotissement

ALLOTISSEMENT	DESIGNATION	LOCALITE
	MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	
LOT1	D'UN COMPLEXE MARCHANT GARE ROUTIERE ET PARC	DIMAKO
	DE STATIONNEMENT	
LOT 2	MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE L'HOTEL DE VILLE DE DIMAKO	DIMAKO



5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert vise, à égalité de conditions, les Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais, justifiant d'expériences dans ce domaine et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce n° OS du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par un concours financier du FEICOM (exercice 2021 chapitre 65 article 00 paragraphe 00 pour la contribution solidaire ; chapitre 25, article 00 paragraphe 60 pour la partie en prêt et chapitre 25, article 00 paragraphe 20 pour la partie APC, incorporée au budget de la Commune de DIMAKO, exercice 2021 et suivant, sur la ligne d'imputation ; 220 100.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables 7h30 à 15h30 au secrétariat du Maire, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de DIMAKO sur présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) FCFA payable à la Recette municipale de DIMAKO au titre des frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de DIMAKO au plus tard le 23 JUILLET 2021 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**Avis D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
008/AONO/C-DKO/SG/CIPM/2021 EN PROCEDURE
D'URGENCE, POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MARCHAND (GARE ROUTIERE ET PARC DE
STATIONNEMENT) ET DE L'HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DIMAKO,
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, LOT N° .
CA N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution de ces prestations de Maîtrise d'oeuvre est de Neuf (09) mois pour le Lot 1 et le lot 2, à compter de la notification des Ordres de Service de démarrage des prestations respectives

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) pour chacun des lots soumissionnés et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant de la caution de soumission est de ;

- lot 1 : Six cent soixante-douze mille (672 000) FCFA;

- lot 2 : Quatre cent mille (400 000).

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de quatre-vingt (80) points sur cent (100).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 23 juillet 2021 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIMAKO (CIPM), à la l'Hôtel de ville de la Mairie de DIMAKO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation **New(Additif)**

a) Critères éliminatoires :

• Offre administrative

-En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires concernés;

-Une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;

-Absence de la caution de soumission ;

-Présence d'une information financière relative à la soumission dans le dossier administratif ou dans le dossier technique.

Offre technique

Offre technique incomplète;

une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;

Non justification de la réalisation d'une prestation de Maîtrise d'œuvre d'un projet de construction d au moins 200.000.000 de F CFA ;

Note de l'offre technique Inférieure à 80 sur 100.

Offre financière

Offre financière Incomplète ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

b) Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

• Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;

• Moyens matériels et logistiques ;

• Expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ;

• Chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise ;

• Méthodologie d'exécution des prestations ;

• Planning d'exécution des prestations ;

• Suggestions du Consultant.

N.B : Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 80%) seront retenues pour l'évaluation financière).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DIMAKO aux Services Techniques ou au Secrétariat du Maire de la Commune de DIMAKO, Tél : •(+237 696 183 073 ou +237 675 759 552).

18. Nombre Maximum de Lots **New(Additif)**

la possibilité de soumissionner pour les deux lots.

DIMAKO le 28 Juin 2021

Le MAIRE

TOKAMBOU NTEME Yves

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 00004157/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) GROUPES ELECTROGENES DE 165 KVA AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'entreprise **GROUPE ARNO, BP 664 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 145 248 136** et un délai d'exécution de **90 jours**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°007/D/CAD4/CIPM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006-B/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 03 JUIN 2021 POUR L'EXÉCUTION TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BÉTON ARMÉ DE SECTION (2X1,50X7,00) AU QUARTIER BONENDALE-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV^{EME} « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ; Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ; Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 -du -08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'-ARMP

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°201-8/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté **N°000301 /A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020** constatant l'élection de Monsieur **MOBY MPAH- EDOUARD HERVE**, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} ;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} ;

Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissements Publics:(BIP) exercice 2021 ;

Vu le rapport de la sous commission d'analyse du 04 Juillet 2021 de l'appel d'Offres. National Ouvert °006. BtAONO/CAD4/C1P 20221 du 03 Juin 2021 en procédure d'urgence;

Vu la Lettre da 05 Juillet 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés plage auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{me} relative à ladite attribution ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L' **TABLISSE ENT LINGE ISA BP 13 NDOP NIU M011100035145Q Tel 677 65 11 91** est déclaré Adjudicataire à l'issue de l'Appel. d'Offres National Ouvert en procédure re d'urgence sus-rappelé, pour un montant de sept millions neuf cent quinze mille cent cinquante (7 915 150) Francs CFA TTC, et un . délai d'exécution quarante cinq (45) jours;

Article 2 : Le Directeur de l'Établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala M^{me} dès publication de la présente décision, dans un délai max?hai de sept (07) jours, pour la suite de la procédure. Passé ce délai,. l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution. l?

DOUALA le 13 Juillet 2021

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE YAOUNDE V

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU CARREFOUR AVENUE GERMAIN DU TRONCON DE ROUTE ESSOS MAKANG MA MBOCK – MFANDENA II DERRIERE LE STADE LONG DE 300 ML DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>7.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 08/07/2021 à 13heures précises.</p> <p>7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de 120 000 (Cent vingt mille) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.</p> <p>7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).</p> <p>7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>7.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.</p> <p>PRESENTATION DES OFFRES</p> <p>Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006 bis/AONO/CAY5/CIPM/ 2021 DU 09 Juin 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU CARREFOUR AVENUE GERMAINE (Entrée Mairie Yaoundé 5). « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Suite à ces ajustements, la remise des Offres initialement prévue le 08 Juillet 2021 à 13 heures, est reportée au 15 Juillet 2021 à 13 heures au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 08/07/2021 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 15/07/2021 à 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés</p>

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).</p> <p>11.1. Critères éliminatoires</p> <p>Les principaux critères éliminatoires sont :</p> <p>Dossier Administratif incomplet ou non conforme ; Absence de la caution de soumission ; Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (<i>le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux</i>) ; Dossier financier incomplet ; Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ; Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels.</p> <p>11.2 Principaux critères essentiels :</p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <p>1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000FCFA (oui/non) ; 2- Attestation et un rapport descriptif de visite du site des lieux cosignés par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos (oui/non) ; 3- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ; 4- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant chacun un montant cumulé supérieur ou égal à 10 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (oui ou non) ; 5- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (oui/non) ; 6- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (oui/non) ; 7- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;</p> <p>11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des 75% des critères essentiels sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>11.1. Critères éliminatoires</p> <p>Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés.</p>
4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

4 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p>4.2. En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.</p> <p>Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :</p> <p>i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des Marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ; ou</p> <p>ii. Présente plus d'une Offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des Offres variantes autorisées selon l'article 18 , le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une Offre.</p>	<p>4.2. En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.</p> <p>Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :</p> <p>i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ; ou</p> <p>ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une Offre.</p> <p>iii. <i>Le Maître d'Ouvrage / Le Maître d'Ouvrage Délégué possède des intérêts financiers dans sa géographie de capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des Marchés Publics.</i></p>
	<p>Article 17 (6b) :</p> <p>iii. Refuse de recevoir notification du Marché ou de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.</p>
	<p>Article 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disant.</p>

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)



AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p>Article 6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES</p> <p>12 . la circulaire n°005/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics</p>	<p>Article 6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES</p> <p>12 . la circulaire n°005/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ; Texte caduc</p>

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le *ADJOINT AU MAIRE*

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DEMANDE COTATIONN° 21-0002/DC /APME/CIPM/2021 18 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET DE SECURITE DES BATIMENTS, DES SYSTEMES ET DISPOSITIFS INFORMATIQUES ET ELECTRIQUES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : CHAPITRE 93 – DOTATION REHABILITATION (MINEPAT)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres												
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>												
	<p>Lire plutot</p> <p>0. - Cadre du détail quantitatif et estimatif</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;">N°</th> <th style="width: 90%;">Désignation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">01</td> <td>Fourniture de régulateur de tension triphasé 15KVA.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">02</td> <td>Fourniture de CABLE U1000 4/6mm2</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">03</td> <td>Fourniture de PARAFoudre 3ph</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">04</td> <td>Fourniture de Parc de 20 KWh batteries lithium</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">05</td> <td>Fourniture d'onduleurs hybride 5kva- 48v</td> </tr> </tbody> </table>	N°	Désignation	01	Fourniture de régulateur de tension triphasé 15KVA.	02	Fourniture de CABLE U1000 4/6mm2	03	Fourniture de PARAFoudre 3ph	04	Fourniture de Parc de 20 KWh batteries lithium	05	Fourniture d'onduleurs hybride 5kva- 48v
N°	Désignation												
01	Fourniture de régulateur de tension triphasé 15KVA.												
02	Fourniture de CABLE U1000 4/6mm2												
03	Fourniture de PARAFoudre 3ph												
04	Fourniture de Parc de 20 KWh batteries lithium												
05	Fourniture d'onduleurs hybride 5kva- 48v												

06	<p>Fourniture d'accessoires : ce prix rémunère :</p> <p>3 Coffret de Protection Monophasé</p> <p>3 Parafoudre et Sectionneur + 2m De 16²</p> <p>2 Disjoncteur Schneider Mono 25a</p> <p>Coffret Réseau Onduleur /Chargeur –Onduleur</p> <p>Câble Souple 70mm²</p> <p>Câble Souple 25mm²</p> <p>Supports Batteries</p>
07	Antivirus KASPERSKY ou équivalent
08	Caméra IP Wi-Fi HD extérieure de Surveillance sans Fil Vision Nocturne, Etanche Intérieure/Extérieure 720P IP Camera
09	Dôme Caméra 5MP HD WiFi IP, Caméra de PTZ Surveillance à Domicile pour intérieur et extérieur, Smart 265, ONVIF, Zoom 4X, Vision Nocturne, Soutien Carte SD ...
10	Enregistreur numérique DVR h.264 4
11	Centrale d'alimentation stabilisée 12 V 30A 18 ports
12	Rouleaux de câble RG59 305m
13	Écran 55 pouces SMART 4K
14	Accessoires (connecteurs, gaines annelées, boites plexo, goulottes)
15	Installation, formation des équipes et la logistique liée à ces opérations
	Total HTVA
	TVA (19,25%)
	AIR
	NAP
	Total TTC

Arrêté le présent détail à la somme TTC de Francs

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS



MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/MINEFOP/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT DU CFM DE NGAOUNDERE AU RESEAU CAMWATER.

FINANCEMENT

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , FINANCÉES SUR LES RESSOURCES DE LA COMPOSANTE 3 DU PROGRAMME TRANSFAGRI, SUIVANT LA CONVENTION CCM 1443 01P SIGNÉE LE 28 JUIN 2018 ENTRE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN ET L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance un Avis de Consultation en vue de la réalisation des travaux de branchement du CFM de N'Gaoundéré au réseau CAMWATER.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation consistent en:

- La réalisation des études et la production du projet d'exécution ;
- La construction du réseau de distribution DN 110 ;
- Le branchement au réseau CAMWATER.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel dela réalisation des travaux de branchement du CFM de Ngaoundéré au réseau CAMWATER, issue des études, est de dix-sept millions (17 000 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais agréées par CAMWATER et disposant d'une expérience dans la réalisation des travaux de branchement au réseau CAMWATER.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées sur les ressources de la composante 3 du Programme TRANSFAGRI, suivant la convention CCM 1443 01P signée le 28 juin 2018 entre la République du Cameroun et l'Agence Française de Développement.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise à Nlongkak-Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor public par le soumissionnaire, de la somme non remboursable de dix mille (10 000) CFA.

7. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont l'original marqué comme tel, devront être chiffrées et déposées sous pli scellé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au plus tard le 12 août 2021 à 11 heures précises sous enveloppe scellée adressée au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle avec la mention : CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/MINEFOP/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT DU CFM DE NGAOUNDERE AU RESEAU CAMWATER. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à trois cent quarante mille (340 000) FCFA, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC et dont la liste figure dans la pièce N° V du Dossier de Consultation. La caution doit être valable pendant quatre-vingt-dix (90) à la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes, conformément aux stipulations du Règlement Particulier.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois au moment du dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps le 12 août 2021 à 12 heures dans la salle de conférences du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ce département ministériel sise à Immeuble ministériel de Nlongkak, en présence des soumissionnaires désirant y prendre part ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Coordonnateur du Projet C2D/CFPS, sis à l'immeuble MAMCH au Rondpoint Nlongkak à Yaoundé.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 010/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE FINANCEMENT : BIP MINTOUL EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage) Communique :

Par Décision N° 004/D/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 du 13 Jul 2021, PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/DC/CUN/CIPMCUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PLAGE ARTIFICIELLE AU BOIS DE NGAOUNDERE Est attribué Aux L'ETABLISSEMENT ALYA & FILS BP : NGAOUNDERE ; Tel : (237) 99 05 24 82 pour un montant et un délai de réalisation de trois moi :

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
L' ETABLISSEMENT ALLYA & FILS BP : NGAOUNDERE; Tel: (237) 237)99 05 24 82	38 828 721 (trentehuit millions huit cent vingt-huit mille sept vingt un) francs CFA	46 303 250 (quarantesix millions trois cent trois mille deux cent cinquante) francs CFA	05 MOIS

Lesdits soumissionnaires est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent**, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement du marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à ce Dossier d'Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 13 Juillet 2021

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SALIOU

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 00004157/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) GROUPES ELECTROGENES DE 165 KVA AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'entreprise **GROUPE ARNO, BP 664 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 145 248 136** et un délai d'exécution de **90 jours**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FR/CIPM/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA MAINTENANCE PHYSIQUE ET LOGICIELLE DES SERVEURS, DES POSTES CLIENTS, DES ONDULEURS, DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AINSI QUE DE L'AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES, EN PROCÉDURE D'URGENCE – EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds Routier communique :

L'Etablissement ci-dessous est désigné attributaire de la lettre commande objet du dossier d'offres national ouvert n°004/AONO/FR/CIPM/2021 du 28/05/2021 pour le recrutement d'un consultant chargé de la maintenance physique et logicielle des serveurs, des postes clients, des onduleurs, du matériel de reprographie ainsi que de l'amélioration de l'utilisation des ressources informatiques, en procédure d'urgence, suivant le détail ci-après :

Soumissionnaires	Montant HTVA FCFA	Montant TTC FCFA	Délai	Note technique	Rang	Observation
DYNAFCO Cameroon	11 700 000	13 952 250	270 jours	20/22 « oui »	1 ^{ier}	Offre moins disante

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Fonds Routier pour l'établissement de la lettre commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	Note technique	Montant TTC FCFA	Rang	Motif
ETS HYTECHS	22/22 « oui »	17 999 991	2 ^{ième}	Offre financière plus disante
RECYTAL SA	16/22 « oui »			Note technique inférieure au seuil requis, soit 18/22 « oui »
TW MICRONICS	04/22 « oui »			

Les soumissionnaires non retenus sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier sous quinzaine, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean Claude

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

COMMUNIQUE N°244 MINFI/DGD DU...25/06/2021.PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003 DU 18 MAI 2021 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALE, TECHNICO-FINANCIÈRE ET L'ÉLABORATION DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SIÈGES DES SECTEURS DES DOUANES DU NORD À GAROUA ET DU SUD II À KRIBI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes,

communiqué :

Au terme de l'analyse des Offres relatives à l'avis sus-indiqué, les candidats répertoriés dans le tableau ci-après sont pré-qualifiés et sont invités à soumissionner à l'Appel d'Offres restreint qui sera lancé :

N°	ENTREPRISES RETENUES	CONTACT
1	AFRITRADE	699 06 02 42
2	GLOBAL BRAIN SERVICES	690 75 98 14
3	REZOCA	697 24 33 78

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

COMMUNIQUE N°242...MINFI/DGD DU...24 /06/2021..PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001 DU 18 MAI 2021 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALE, TECHNICO-FINANCIÈRE ET L'ÉLABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DES DOUANES DE TOUBORO ET DE FOTOKOL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes,

communiqué :

Au terme de l'analyse des Offres relatives à l'avis sus-indiqué, les candidats répertoriés dans le tableau ci-après sont pré-qualifiés et sont invités à soumissionner à l'Appel d'Offres restreint qui sera lancé :

N°	ENTREPRISES RETENUES	CONTACT
1	AFRITRADE	699 06 02 42
2	GLOBAL BRAIN SERVICES	690 75 98 14
3	REZOCA	697 24 33 78

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

FONGOD EDWIN NUVAGA

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1321-21/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ METCH-ELEC SARL, BP : 2148 DOUALA DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 094/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 04/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (ONPC IMMEUBLE, FLOTILLE, GARE MARITIME ET EX-SOGEX) DU PORT AUTONOME DE DOUALA-BONABERI. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0620/18/CA/PAD du 06 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU La résolution n° 0681-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0803-20/CA/PAD du 28 Septembre 2020 ;
VU la Résolution n° 0766-20/CA/PAD du 23 Décembre 2020 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2021 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 094/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 du 09/04/2021 pour les travaux de réhabilitation et normalisation des postes de transformation (ONPC IMMEUBLE, FLOTILLE, GARE MARITIME et EX-SOGEX) du Port Autonome de Douala-Bonaberi ;
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et Autres Équipements du Port Autonome de Douala du 21/06/2021 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- La société **METCH-ELEC SARL, BP : 2148 DOUALA**, est retenue comme adjudicataire du marché pour les travaux de réhabilitation et normalisation des postes de transformation (ONPC IMMEUBLE, FLOTILLE, GARE MARITIME ET EX-SOGEX) du Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ : 114 016 382 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : Douze (12) mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

MINISTERE DU COMMERCE

DECISION N° 033/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTEN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances;

Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Pairie Générale et des Pairies Spécialisées auprès de certains départements ministériels ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°00000241/D/MINFI du 12 novembre 2020, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances du Budget, de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence suivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°00002/AONR-PU /MINCOMMERCE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021	ACQUISITION D'UN LOGICIEL POUR LA MODERNISATION DE LA PLATEFORME DE GESTION DE LA MERCURIALE	KIAMA SA	14 965 875FCFA	90 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Juillet 2021

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE DE DIMAKO

**ADDITIF N° 01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/C-DKO/SG/CIPM/2021 DU EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA
COMMUNE DE DIMAKO, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE DIMAKO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>? Offre administrative</p> <ul style="list-style-type: none">- l'absence d'une pièce administrative requise ;• la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;- Absence de la caution de soumission. <p>? Offre technique</p> <ul style="list-style-type: none">- offre technique incomplète ;- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;- avoir un chantier abandonné ; <p>avoir une surface financière inférieure à Deux cent millions (200 000 000) FCFA ;</p> <ul style="list-style-type: none">• Te cas avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années un projet de bâtiment d'au moins Cent cinquante millions (150 000 000) FCFA ;- Note de l'offre technique Inférieure à 26 sur 3? <p>? Offre financière</p> <ul style="list-style-type: none">- offre financière incomplète ;- absence d'un prix unitaire quantifié. <p>b. Critères essentiels</p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur</p> <ul style="list-style-type: none">- la situation financière ;- l'expérience ;- le personnel ;- les matériels.

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères éliminatoires

? Offre administrative

- en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires concernés;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- Absence de la caution de soumission.

? Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- avoir un chantier abandonné ;

avoir une surface financière inférieure à Deux cent millions (200 000 000) FCFA

- Te cas avoir réalisé au cours des cinq(05) dernières années un projet de bâtiment d'au moins

Cent cinquante millions (150 000 000) FCFA ;

- Note de l'offre technique Inférieure à 26 sur 3?

? Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

DIMAKO le 14 Juillet 2021

Le MAIRE

TOKAMBOU NTEME Yves

COMMUNE DE DIMAKO

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIMAKO, MAÎTRE D'OUVRAGE, A L'HONNEUR D'INFORMER LES CANDIDATS SOUMISSIONNAIRES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE CI-DESSUS RAPPELÉ, QU'IL PUBLIE PAR LA PRÉSENTE UN ADDITIF PORTANT SUR CERTAINS ÉLÉMENTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>a. Critères éliminatoires</p> <p>? Offre administrative</p> <ul style="list-style-type: none">- l'absence d'une pièce administrative requise ;- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus 48 heures;- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;- Absence de la caution de soumission. <p>*> Offre technique</p> <ul style="list-style-type: none">• offre technique incomplète ;• une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;- ne pas avoir de chantier abandonné ;- avoir une surface financière inférieure à quatre cent millions (400 000 000) FCFA pour le lot1 et vingt millions (20 000 000) FCFA pour le lot2 ;• ne pas avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années un projet de bâtiment d'au moins Trois cent millions (300 000 000) FCFA pour le lot 1 et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA pour le lot2.- Note de l'offre technique inférieure à 26 sur 37. <p>? Offre financière</p> <ul style="list-style-type: none">- offre financière incomplète ;- absence d'un prix unitaire quantifié, <p>b. Critères essentiels</p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- la situation financière ;- l'expérience ;- le personnel ;- les matériels.

1	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>a. Critères éliminatoires</p> <p>? Offre administrative</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis , un délai de plus 48 heures est accordé aux soumissionnaires concernés; - une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ; - Absence de la caution de soumission. <p>*> Offre technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • offre technique incomplète ; • une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ; - ne pas avoir de chantier abandonné ; - avoir une surface financière inférieure à quatre cent millions (400 000 000) FCFA pour le lot1 et vingt millions (20 000 000) FCFA pour le lot2 ; • ne pas avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années un projet de bâtiment d'au moins Trois cent millions (300 000 000) FCFA pour le lot 1 et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA pour le lot2. - Note de l'offre technique inférieure à 26 sur 37. <p>? Offre financière</p> <ul style="list-style-type: none"> - offre financière incomplète ; - absence d'un prix unitaire quantifié, <p>b. Critères essentiels</p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la situation financière ; - l'expérience ; - le personnel ; - les matériels.

2	Nombre Maximum de Lots
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>la possibilité de soumissionner pour les deux lots.</p>

DIMAKO le 14 Juillet 2021

Le MAIRE

TOKAMBOU NTEME Yves

COMMUNE D'AKONOLINGA

ADDITIF N°004/ADD/ C-AKGA/CIPM/2021 RELATIF A LA CORRECTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006(BIS)/AONO/C-AKGA/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A MENGUEME –SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Mairie d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard le 14/07/2021 à 12heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006(BIS)/AONO/CA-AKGA/CIPM/2021 DU 17/06/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A MENGUEME-SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE LOT UNIQUE</p> <p>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Vendredi 23 juillet 2021 à 12 heures précises.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps, à la Mairie d'Akonolinga. Elle aura lieu le 14/07/2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Vendredi 23 juillet 2021 à 13 heures précises.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres

Lire plutot

Le Maire de la Commune d'AKONOLINGA, Autorité Contractante, communique :

Les dispositions du Dossier d'Appel d'Offres sus-cité sont modifiées ainsi qu'il suit :

- **Du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)**

Le CCTP adapté à ce type de travaux sera transmis à toutes les entreprises ayant acheté le DAO.

- **Du Devis Estimatif et Quantitatif (DEQ)**

- La profondeur du puits sera d'au moins 05m et la hauteur des buses au moins égale à 1,5m ;

- Les dimensions des abreuvoirs sont de 1,5 m², pour une profondeur de 0,5m dispose sur l'aire de repos des bêtes.

- La « Fourniture et pose anti-bourbier en gros moellons et toutes sujétions » se fera sur une superficie de 50m², correspondant à la quantité du prix 209.

N°	DESIGNATION DES TACHES	U	Quantité	P.U HT
200	SERIE 200 – FONDATION			
209	Fourniture et pose anti-bourbier en gros moellons et toutes sujétions	M2	50	

Du Formulaire et Modèle à utiliser

Le modèle de Caution de soumission suivant est celui recommandé pour toutes les entreprises ayant acheté le DAO.

Banque :

Référence de la caution : N°

Adressée à l'Autorité Contractante (indiquer l'Autorité Contractante et l'adresse)

Ci-dessous désigné « l'Autorité Contractante »

Attendu que

ci-dessous désigné « l'Entrepreneur » s'est engagé, en exécution du marché, à réaliser les travaux de

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à du montant du marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner à l'entrepreneur cette caution,

Nous, (nom et adresse de la banque)

Représenté par(nom des signataires), et ci-dessous désigné « la banque »,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard de l'Autorité Contractante, au nom de l'entrepreneur, pour un montant maximum de(en chiffres et en lettres), correspondant à% du montant du marché et nous nous engageons à payer à l'Autorité Contractante, dans un délai maximum de huit (8) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que l'entrepreneur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur de l'Autorité Contractante au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à% du montant cumulé des travaux figurant dans les décomptes définitif, sans que l'Autorité Contractante ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiquée ci-dessous.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur mainlevée délivrée par l'Autorité Contractante Toute demande de paiement formulée par l'Autorité Contractante au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la Banque

AKONOLINGA le 13 Juillet 2021

A le ..Le *MAIRE*

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

PORTANT REPORT DE DATE D'OUVERTURE DES OFFRES. LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG, (AUTORITÉ CONTRACTANTE), PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES À L'AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CIPM-UDS/2021 EST REPORTÉ AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, devront être déposées à la Porte 113/114 de l'immeuble abritant le Rectorat de l'Université de Dschang, BP 96 Dschang, dès publication du présent Avis (porte 114 au Rectorat) au plus tard le 02/07/2021 à 13 heures précises. Les plis fermés contenant les Offres, présentés en volume unique ne devront porter que la mention :</p> <p style="text-align: center;">« DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CIPM/UDs/2021 du 04/06/2021 pour l'Entretien Extérieur et Intérieur du Campus de l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor de Bandjoun » (En procédure d'urgence) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR PIECE JOINTE</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres sera effectuée le 02/07/ 2021 à 14 heures précises, dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université de Dschang, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de l'Université de Dschang, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR PIECE JOINTE</p>

DSCHANG le 13 Juillet 2021

Le RRECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 005/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR BALAKA -CARREFOUR MBIDENG DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE.FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage) Communique :

Par Décision N° 005/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 du 13 Juil 2021, N° 005/DC/CUN/GIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR BALAKA -CARREFOUR MBIDENG DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR BALAKA - CARREFOUR MBIDENG DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE sont attribués Aux LES ETABLISSEMENTS INTERNATIONAL ASSOCIATE CONSULTING LTD BP 1049 BAMENDA : Ngaoundéré: Tél: (237) 677 77 77 92 pour un montant et un délai de réalisation de cinq mois.

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
LES ETABLISSEMENT INTERNATIONAL ASSOCIATE CONSULTING LTD BP iBAMENDA ; Tel : (237)677 77 77 92	197 644 950 (cent quatrevingt-dix-sept mille six cent quarante-quatre mille neuf cent cinquante) francs CFA	165 740 000 (cent soixante-cinq millions sept cent quarante mille) francs CFA	05 MOIS

Lesdits soumissionnaires est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent**, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour 'établissement du marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à ce Dossier d'Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 13 Juillet 2021

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SALIOU

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0004159/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N ° 094/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 04/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (ONPC IMMEUBLE, FLOTILLE, GARE MARITIME ET EX-SOGEX) DU PORT AUTONOME DE DOUALA-BONABERI. -

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

La société METCH-ELEC SARL, BP : 2148 DOUALA, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 114 016 382** et un délai de d'exécution de **douze (12) mois**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

DOUALA le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 010/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN /SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage) Communique :

Par Décision N° 009/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 du 13 Jul 2021,

N° 008/DC/CUN/GIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DEFINITIF A GADA MBIDOU DE NGAOUNDERE (LOT 3) Est attribué A L' ETABLISSEMENT SIDIKI ABOUBAKAR BP : 142 NGAOUNDERE ; Tél: (237) 694 19 34 44 pour un montant et un délai de réalisation de cinq mois.

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
L'ETABLISSEMENTS SIDIKI ABOUBAKAR BP :142 NGAOUNDERE; Tel : (237) 694 1 9 34 44	35 220 126 (trente-Cinq millions deux cent vingt mille cent vingt-six) francs CFA	42 000 000 (quarantedeux millions) francs CFA	05 MOIS

Lesdits soumissionnaires est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent**, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement du marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à ce Dossier d'Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 13 Juillet 2021

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SALIOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 007/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2). FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage) Communique :

Par Décision N° 007/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 du 13 Jul 2021,

N° 007/DC/CUN/GIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2) Sont attribués Aux LES ETABLISSEMENTS INTERNATIONAL B&F SERVICES BP :BAFOUSSAM ; Tel : (237) 67019 4013 pour un montant et un délai de réalisation de six mois:

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
LES ETABLISSEMENT B&F SERVICES BP :BAFOUSSAM; Tel : (237) 677 77 77 92	11 060 600 (onze millions soixante mille six cent) francs CFA	13 189 766 (treize millions cent quatrevingt-neuf mille sept cent soixante-six) francs CFA	06 MOIS

Lesdits soumissionnaires est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent**, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement du marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à ce Dossier d'Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 13 Juillet 2021

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SALIOU

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ADDITIF N°01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000026/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'avis d'appel d'offres est modifié comme suit :

AU LIEU DE :

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2^{ème} étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA, au plus tard le **12 Juillet 2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

LIRE :

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2^{ème} étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA, au plus tard le **26 Juillet 2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AU LIEU DE :

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12 Juillet 2021 à 15 heures** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2^{ème} étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA.

LIRE :

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **26 Juillet 2021 à 15 heures** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2^{ème} étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ADDITIF N° 00000001/ADD/MINEPAT/CISPM/2021 DU 14 JUILLET 2021, RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00021/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 DU 21 JUIN 2021, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DU TRONÇON DE ROUTE CHEFFERIE BAOBAB-CARREFOUR ECOLE PRIMAIRE LUCIDOLF-CARREFOUR DERNIER POTEAU Y COMPRIS UN BRETELLE AU QUARTIER SIMBOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6EME, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE:

10. Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra être déposée à la porte B33, annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le **20 juillet 2021 à 14 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

12. Ouverture des offres

L'ouverture des Offres se fera en une phase le **20 juillet 2021 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission, Porte C3, à l'annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

LIRE:

10. Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra être déposée à la porte B33, annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le **22 juillet 2021 à 14 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

12. Ouverture des offres

L'ouverture des Offres se fera en une phase le **22 juillet 2021 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission, Porte C3, à l'annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021- RELATIF AU PROJET D'EQUIPEMENT DE LA SALLE MULTI MEDIA DU CENTRE D'INFORMATION, ORIENTATION, PROFESSIONNELLE (CIOP) DE NGAOUNDERE (LOT 2) FINANCEMENT: BIP EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'Ouvrage)

Communique :

Par Décision N° 001/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 DU 28 JUIN 2021

- N°001/DC/CUN/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIVE AU PROJET D'EQUIPEMENT DE LA SALLE MULTI MEDIA DU CENTRE D'INFORMATION, ORIENTATION, PROFESSIONNELLE (CIOP) DE NGAOUNDERE (LOT 2)

Est attribué Aux L'ETABLISSEMENT BAMAYI SAY ALLAH BP : 91 NGAOUNDERE ; TEL: (237) 699 90 32 62 pour un montant et un délai de réalisation de trois mois:

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
L' ETABLISSEMENT BAMAYI SEY ALLAH BP :91 NGAOUNDERE: Tel : (237) 6 99 90 32 62	16 771 488 (seize millions sept cent soixante-onze mille quatre cent quatre-vingt-huit) francs CFA	20 000 000 (vingt millions) francs CFA	03 MOIS

Ledit soumissionnaire est Invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours** qui suivent, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de Consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.-

NGAOUNDERE le 28 Juin 2021

Le MAIRE

SALIHOU

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
0012/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 1ER JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX
VEHICULES PICK UP 4X4**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 94 709 05 110000 2280

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de deux (02) véhicules pick up 4x4

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend la fourniture de deux (02) véhicules pick up.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **65 000 000 (Soixante-cinq millions)** FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles et entreprises agréées de droit Camerounais spécialisées dans la fourniture de véhicules homologués par le Ministère des Transports.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du MINEPAT exercice 2021 sur la ligne 55 94 709 05 110000 2280.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose» Tél : 222 23 91 38 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», au plus tard le **22 juillet 2021** à 13 heures et devra porter la mention:

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/MINMIDT/CIPM/2021
POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEHICULES PICK UP.
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison de la fourniture objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois au Garage Administratif.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **1 300 000 (un million trois cent mille)**.

Cette caution sera établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence ou le non-respect du modèle de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, le **22 juillet 2021** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sis au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des offres
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de caution de soumission
- absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeur produit par le fabricant
- absence de prospectus en couleur et fiches techniques émanant du fabricant et décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée ;
- absence de certificat de conformité ou de prototype validé par le MINT
- non satisfaction d'au moins 5 des 6 critères essentiels ;
- non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures du véhicule
- non satisfaction d'au moins 70% des caractéristiques 'non majeures' de la fourniture proposée.

2. Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après:

- Présentation de l'offre (Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur, Reliure) **oui/non**
- Garantie du véhicule **oui/non**
- Service Après-vente **oui/non**
- Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires **oui/non**
- Délai de livraison **oui/non**
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page). **oui/non**

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux critères d'évaluation et aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose».

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

DODO NDOKE Gabriel

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 001/C/CUN/SG/CIPM-UN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001 BIS/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIF A LA CONSTRUCTION. AMENAGEMENT RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLES (COSUP) DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'ouvrage)

Communique :

Par Décision N°001BIS/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 du 28 Juin 2021 N°001/DC/CUN/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIF LA CONSTRUCTION, AMENAGEMENT RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLES (COSUP) DE NGAOUNDERE

Est attribué A L' ETABLISSEMENT SIDIKI ABOUBAKAR BP : 142 NGAOUNDERE ; TEL: (237) 694 19 34 44 pour un montant et un délai de réalisation de trois mois:

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
L' ETABLISSEMENT SIDIKI ABOUBAKAR BP : 142 NGAOUNDERE: Tel : (237) 694 1 9 34 44	6 708 595 (Six millions sept cent huit mille cinq cent quatre-vingt quinze) francs CFA	8 000 000 (huit millions) francs CFA	03 MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de Consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 28 Juin 2021

Le MAIRE

SALIHOU

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

COMMUNIQUE N° 0002/C/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A SOLlicitATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 009/ASMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SJPM/SNPM/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LE « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA STRUCTURATION DE L'INTERPROFESSION APICOLE ET LA PROMOTION DES PRODUITS DE LA RUCHE DANS LE CADRE DU PRODEL»

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL COMMUNIQUE :

Pays : **Cameroun**

Agence d'exécution : **Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL)**

Nom du Projet/Etude: **Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'accompagnement de la structuration de l'interprofession apicole et la promotion des produits de la ruche dans le cadre du PRODEL**

Financement : **IDA P154908 – Crédit 5908- CM**

Méthode de sélection : « **Sélection Consultants Individuels** »

Date de publication de l'AMI : **06 Mai 2021**

Informations sur les soumissionnaires

Noms et Prénoms	TELEPHONE	ADRESSE	Notes/100
Sangmouda Jean Michel	699 31 40 16/679 81 38 75	Sangmouda1@yahoo.fr	80,00
Kameni Dingan Steve W.	675 65 10 23	swkameni@gmail.com	68,00
Noutong Gérald Tertullien	699 83 53 56		43,67
Lounou Alfred	699 54 03 76/675 56 90 13		35,67
Yakana Yombi Guy	695 88 32 85/679 278 129	guyyakana@yahoo.com	33,00

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

COMMUNIQUE N°243 MINFI/DGD DU...25/06/2021.PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002 DU 18 MAI 2021 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALE, TECHNICO-FINANCIÈRE ET L'ÉLABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIÈGE DU SECTEUR DES DOUANES DU NORD-OUEST À BAMENDA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes,

communiqué :

Au terme de l'analyse des Offres relatives à l'avis sus-indiqué, les candidats répertoriés dans le tableau ci-après sont pré-qualifiés et sont invités à soumissionner à l'Appel d'Offres restreint qui sera lancé :

N°	ENTREPRISES RETENUES	CONTACT
1	AFRITRADE	699 06 02 42
2	GLOBAL BRAIN SERVICES	690 75 98 14
3	REZOCA	697 24 33 78

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

FONGOD EDWIN NUVAGA

VILLE DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°021/AMI/CUY/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FONTAINES AVEC SYSTÈME DE JETS D'EAU ET ÉCLAIRAGE IMMERGÉ DANS CERTAINS CARREFOURS ET A L'ENTREE DE L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci de poursuivre le processus d'embellissement de la Ville de Yaoundé, le Maire de la Ville de Yaoundé, envisage construire dans certains carrefours et à l'entrée de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, des fontaines avec système de jets d'eau et éclairage immergé.

Compte tenu de la spécificité et de l'importance des prestations, le Maître d'Ouvrage fait recourt à un appel d'offres national restreint. À cet effet, il lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt à l'intention des entreprises installées au Cameroun et ayant des références dans le domaine.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des entreprises devant participer à la l'Appel d'Offres National Restreint. Les travaux seront réalisés dans quatre (04) carrefours de la Ville de Yaoundé :

- Rond-point MESSAMENDONGO ;
- Entrée de l'Hôtel de Ville de Yaoundé ;
- Carrefour MRS Omnisport ;
- Carrefour Tropicana.

2. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223 au plus tard le **04 août 2021 à 13 heures** précises au plus tard et devra porter la mention

« AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°021/AMI/CUY/2021 DU 06 JUILLET 2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FONTAINES AVEC SYSTÈME DE JETS D'EAU ET ÉCLAIRAGE IMMERGÉ DANS CERTAINS CARREFOURS ET A L'ENTREE DE L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE »

3. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

1. Pièces administratives pour tous les membres du groupement le cas échéant

Le dossier administratif comprendra les documents administratifs suivantes (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social ;
- L'accord de groupement le cas échéant ;
- L'attestation de non-redevance en cours de validité ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances.
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics (ARMP).

L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire.

2. Dossier technique

2.1. La liste du personnel d'encadrement et les références

- Personnel d'encadrement

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des travaux est le suivant :

- un (01) Conducteur des travaux, Ingénieur de Génie-civil ou équivalent (minimum BAC+5), ayant au moins cinq (05) ans d'expériences dans la pratique des travaux de construction et au moins un (01) projet dans le domaine des travaux similaires à ce poste ;
- un (01) ingénieur des travaux électrotechnique ou électricien ou équivalent (BAC+3) ou plus et ayant trois (03) ans d'expériences dans les travaux d'éclairage immergé et cinq (05) d'expériences générales.
- trois (03) Chefs de chantier, Technicien Supérieur de génie civil ou équivalent (BAC+2) ou plus et ayant cinq (05) ans d'expériences pratique dans les travaux de construction ;

NB : Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

Le soumissionnaire fournira la liste du personnel, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- Curriculum Vitae daté et signé par le concerné ;
- Copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- Attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel ;
- L'organigramme de l'entreprise ou groupement d'entreprise.

- Références de l'entreprise ou groupement d'entreprise

● Références générales

L'entreprise doit avoir réalisé au moins un projet de construction de fontaine ou d'ouvrage constitués des fontaines ;

● Références spécifiques

L'entreprise doit avoir réalisé au moins un projet de construction de fontaine avec système de jets d'eau et éclairage immergé.

NB : Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par le procès-verbal de réception des travaux (photocopie) y compris la photocopie des 1^{ères} et dernière page du contrat enregistré y afférent ;

4. Critères d'évaluation

- a) Être une entreprise installée au Cameroun justifiant des expériences dans le domaine ;
- b) Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 3.1 ci-dessous ;
Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les travaux à réaliser ;

L'évaluation des offres Administratives et techniques sera faite de manière binaire (oui/non) :

1.Évaluation des offres administratives

L'offre administrative est jugée conforme si toutes les pièces énumérées au 3.1 ci-dessus sont conformes.

2.Évaluation de l'offre technique

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

Personnel d'encadrement : cinq (05) oui sur cinq (05) ;

Références de l'entreprise : deux (02) oui sur deux (02) ;

Seules les entreprises qui auront validé les critères ci-dessus seront pré-qualifiées pour participer à l'appel d'offres restreint.

5. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

COMMUNIQUE N° 003/C/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/ASMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SJPM/SNPM/2021 DU 03 MAI 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL DANS LE CADRE DE L'APPUI A LA MISE EN PLACE D'UNE INTERCOMMUNALITE POUR LA PROMOTION DES PRODUITS DE L'ELEVAGE AU CAMEROUN DANS LE CADRE DU PRODEL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL COMMUNIQUE :

Pays : **Cameroun**

Agence d'exécution : **Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL)**

Nom du Projet/Etude: **recrutement d'un consultant individuel dans le cadre de l'appui a la mise en place d'une intercommunalité pour la promotion des produits de l'élevage au Cameroun dans le cadre du PRODEL**

Financement : **IDA P154908 – Crédit 5908- CM**

Méthode de sélection : « **Sélection Consultants Individuels** »

Date de publication de l'AMI : **03 Mai 2021**

Informations sur les soumissionnaires

NOM	TELEPHONE	ADRESSE	NOTE/100
Ibrahima Aliou	+237679 76 36 58	ibrahimaaliou.apess@gmail.com	94,33
Mbiandoum Mathurin	699 896 386	mbiandounm@yahoo.fr	77,33
Hamidou Issoufa	695 909 423/676 456 228	Hamidu_issufa@yahoo.fr	55,67

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

MINISTERE DU COMMERCE**DECISION N°034/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances;

Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Pairie Générale et des Pairies Spécialisées auprès de certains départements ministériels ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°00000241/D/MINFI du 12 novembre 2020, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances du Budget, de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence suivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°00003/AONR-PU /MINCOMMERCE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021	MISE EN PLACE D'UN RESEAU INTRANET AU MINISTERE DU COMMERCE	SENSE SARL	9 957 350 FCFA	30 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1322-21/DAG/DG/PAD DU 07/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE GROUPE ARNO, B.P. 664 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 165 KVA AU PORT AUTONOME DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,**

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0620/18/CA/PAD du 06 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU La résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 Septembre 2020 ;
VU la Résolution n° 0766-20/CA/PAD du 23 Décembre 2020 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2021 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 du 28 Avril 2021 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de trois (03) groupes électrogènes de 165 KVA au Port Autonome de Douala ;
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services en sa 25^{ème} session du 15 Juin 2021 ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- L'entreprise **GROUPE ARNO, B.P. 664 Douala**, est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n° 091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 du 28 Avril 2021 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de trois (03) groupes électrogènes de 165 KVA au Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ : 145 248 136 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXÉCUTION : Quatre vingt dix (90) jours.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**DECISION N°008/D/CAD4/CIPM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°007-B!AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR L'EXÉCUTION TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À DJEBALE-BONABERI-DOUALA. « EN
PROCÉDURE D'URGENCE »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV^{EME}
« AUTORITE CONTRACTANTE »**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ; Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ; Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 -du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté **N°000301 /A/MINDLEVEL du 09 Mars 2020** constatant l'élection de Monsieur **MOBY MPAH ÉDOUARD HERVÉ, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}**

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DA I du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} ;

Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissements Publics (BIP) exercice 2021 ;

Vu le rapport de la sous commission d'analyse du 04 Juillet 2021 de l'appel d'Offres National Ouvert N°006-B/AONO/CAD4/CIPMI2021 du 03 Juin 2021 en procédure d'urgence;

Vu la Lettre du 05 Juillet 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} relative à ladite attribution ;

DECIDE :

Article 1^{er} . CAFT SARL BI' : 6521 DOUALA NIU M020500018446G Tel 691 49 06 36 est déclaré Adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sus-rappelé, pour un montant de seize (15 999 773) Francs CFA TTC, et un délai d'exécution trois (03) mois;

Article 2 : Le Directeur de l'Établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour la suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution. /-

DOUALA le 13 Juillet 2021

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FR/CIPM/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA MAINTENANCE PHYSIQUE ET LOGICIELLE DES SERVEURS, DES POSTES CLIENTS, DES ONDULEURS, DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AINSI QUE DE L'AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES, EN PROCÉDURE D'URGENCE – EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds Routier communique :

L'Etablissement ci-dessous est désigné attributaire de la lettre commande objet du dossier d'offres national ouvert n°004/AONO/FR/CIPM/2021 du 28/05/2021 pour le recrutement d'un consultant chargé de la maintenance physique et logicielle des serveurs, des postes clients, des onduleurs, du matériel de reprographie ainsi que de l'amélioration de l'utilisation des ressources informatiques, en procédure d'urgence, suivant le détail ci-après :

Soumissionnaires	Montant HTVA FCFA	Montant TTC FCFA	Délai	Note technique	Rang	Observation
DYNAFCO Cameroon	11 700 000	13 952 250	270 jours	20/22 « oui »	1 ^{ier}	Offre moins disante

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Fonds Routier pour l'établissement de la lettre commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	Note technique	Montant TTC FCFA	Rang	Motif
ETS HYTECHS	22/22 « oui »	17 999 991	2 ^{ième}	Offre financière plus disante
RECYTAL SA	16/22 « oui »			Note technique inférieure au seuil requis, soit 18/22 « oui »
TW MICRONICS	04/22 « oui »			

Les soumissionnaires non retenus sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier sous quinzaine, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean Claude

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

DECISION N° 00301/D/CHUY/DG/DRHF/SDFC/2021 DU _____ PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE POUR LA SÉCURISATION DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE

Vu la Constitution;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;

Vu la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret n°41/PR du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Vu le décret n° 2001/269 du 24 septembre 2001 portant réorganisation du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé en abrégé (CHUY);

Vu le Décret n°2015/429/du 28 septembre 2015 portant nomination de Monsieur le Professeur Arthur ESSOMBA Directeur du CHUY ;

Vu la Circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution, des Lois de Finance, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021;

Vu la Résolution N°10107/CA/CHUY du 31/12/2020 portant adoption du Budget Programme du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé pour l'exercice 2021;

Vu le procès-verbal n°007 du 22/06/2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés du CHU de Yaoundé;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°001/AONO-DC/CHUY/CIPM/ 2021 du 28/05/2021 pour le recrutement d'une société de gardiennage pour la sécurisation du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 7^{ème} session du 22 juin 2021 ;

Considérant les nécessités de service;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} –Le marché, objet de l’avis d’appel d’offres national ouvert n°001/AONO-DC/CHUY/CIMP/2021 du 28 mai 2021, relatif au recrutement d’une société de gardiennage pour la sécurisation du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, est attribué à la société GROUP FORCE SECURITY (GFS), pour un montant de seize millions quatre cent cinquante six mille cinq cent (16 456 500) francs CFA toutes taxes comprises et un délai de six (06) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision, qui prend effet dès sa signature, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 8 Juillet 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ESSOMBA ARTHUR

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°009 /C/CAD4/CIPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°006B/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 03 JUIN 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVéme, AUTORITE
CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

L'ETABLISSEMENT LINGE ISA BP : 13 NDOP NIU : M011100035145Q Tel 677 65 11 91 est désigné adjudicataire de l'Appel d'Offres N°006B/AONO/CAD4/CIPM/2021 du 03 Juin 2021, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un dalot en béton armé de section (2x1,50x7,00) au quartier Bonenda-le-Bonaberi-Douala.

MONTANT : 7 915 150 FCFA (sept millions neuf cent quinze mille cent cinquante francs CFA) TTC

DELAI D'EXECUTION : QUARANTE CINQ (45) JOURS.

DOUALA le 13 Juillet 2021

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE TOUBORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010BIS/AONO/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2021 DU 30 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DU PAVILLON MERE ET ENFANT A L'HOPITAL DE DISTRICT DE TOUBORO, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYOREY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 40 531 07 641534 2272 611

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les **travaux de parachèvement du pavillon mère et enfant à l'hôpital de district de Touboro**, Arrondissement de Touboro, département du Mayo-Rey, région du nord (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont **un seul lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à **toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par le **BIP MINSANTE/EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGETAIRE; 55 40 531 07 641528 2221 611 AUTORISATION DES DEPENSES f IW06358.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès du **Secrétariat général à l'hôtel de ville de Touboro** dès publication du présent avis d'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à l'hôtel de ville de Touboro au secrétariat général dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de quarante-cinq mille (40 000) F.CFA à la Recette Municipale de Touboro. Non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à l'hôtel de ville de Touboro au du secrétariat général **au plus tard le 21 Juillet 2021 à 10heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

**«AVIS DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°010BIS/AONO/MO/C-JBRO/SG/CIPM-TBRO/2021 DU 30 JUIN 2021
RELATIF AUX TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DU PAVILLON MERE ET ENFANT A L'HOPITAL
DE DISTRICT DE TOUBORO, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYOREY,
REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT» "**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois calendaire**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à ; **Trois cent quatre-vingt mille francs CFA (380 000CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO.

Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres national ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **21 Juillet à 11 heures** précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de Touboro en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif: après 48 heures de l'ouverture des plis
- Offre financière incomplète (absence d'un des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou-de la soumission) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

Critères essentiels:

- A- Présentation de l'offre
- B- Références
- D- Organisation-Planning-Méthodologie
- E- Matériel

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 % des OUI seront éligibles à l'analyse financière.

15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la **moins disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du **secrétariat général de l'hôtel de ville de Touboro.**

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : **673 20 57 25.**

TOUBORO le 30 Juin 2021

Le MAIRE

YANDAL Celestin

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

COMMUNIQUE N°010/C/CAD4/CIPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°007B/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 04 JUIN 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MONSIEUR LE MAIRE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVme, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

CAFT SARL BP : 6521 DOUALA NIU : M020500018446G Tel 691 49 06 36 est désigné adjudicataire de l'Appel d'Offres NT=00 7-B/A?ONO/CAD4/CIPM/2021 du 04 Juin 2021, en vue de l'exécution des travaux de construction d'une unité d'adduction d'eau potable à Djebale-Bonaberi-Douala.

MONTANT : 15 999 773 FCFA (quinze millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille sept cent soixante treize francs CFA) TTC

DELAJ D'EXECUTION : TROIS (03) MOIS.

DOUALA le 13 Juillet 2021

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE YAOUNDE V

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005BIS/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DU TRONCON DE ROUTE ESSOS MAKANG MA MBOCK – MFANDENA II DERRIERE LE STADE LONG DE 300 ML DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 08/07/2021 à 13heures précises.</p> <p>8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de Cent quatorze mille (114 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.</p> <p>8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).</p> <p>8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.</p> <p>PRESENTATION DES OFFRES</p> <p>Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 bis/AONO/CAY5/CIPM/ 2021 DU 09 Juin 2021 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DU TRONCON DE ROUTE ESSOS MAKANG MA MBOCK – MFANDENA II DERRIERE LE STADE LONG DE 300 ml DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Suite à ces ajustements, la remise des Offres initialement prévue le 08 Juillet 2021 à 13 heures, est reportée au 15 Juillet 2021 à 13 heures au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 08/07/2021 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 15/07/2021 à 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).</p> <p>11.1. Critères éliminatoires</p> <p>Les principaux critères éliminatoires sont :</p> <p>Dossier Administratif incomplet ou non conforme ;</p> <p>Absence de la caution de soumission ;</p> <p>Fausse déclaration ou présence des pièces falsifiées (<i>le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux</i>) ;</p> <p>Dossier financier incomplet ;</p> <p>Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;</p> <p>Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels.</p> <p>11.2 Principaux critères essentiels :</p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <p>1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000FCFA (oui/non) ;</p> <p>2- Attestation et un rapport descriptif de visite du site des lieux cosignés par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos (oui/non) ;</p> <p>3- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;</p> <p>4- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant chacun un montant cumulé supérieur ou égal à 10 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (oui ou non) ;</p> <p>5- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (oui/non) ;</p> <p>6- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (oui/non) ;</p> <p>7- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;</p> <p>11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des 75% des critères essentiels sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>11.1. Critères éliminatoires</p> <p>Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés.</p>
4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

4 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p>4.2. En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.</p> <p>Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :</p> <p>i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des Marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ; ou</p> <p>ii. Présente plus d'une Offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des Offres variantes autorisées selon l'article 18 , le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une Offre.</p>	<p>4.2. En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.</p> <p>Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :</p> <p>i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ; ou</p> <p>ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une Offre.</p> <p>iii. <i>Le Maître d'Ouvrage / Le Maître d'Ouvrage Délégué possède des intérêts financiers dans sa géographie de capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des Marchés Publics.</i></p>
	<p>Article 17 (6b) :</p> <p>iii. Refuse de recevoir notification du Marché ou de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.</p>
	<p>Article 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disant.</p>

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p>Article 6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES</p> <p>11 . la circulaire n°005/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics</p>	<p>Article 6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES</p> <p>11 . la circulaire n°005/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ; Texte caduc</p>

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le *ADJOINT AU MAIRE*

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

. Introduction

1.1. Le Maître d'Ouvrage sélectionne un Prestataire parmi les candidats à la méthode de sélection spécifiée dans le Règlement Particulier de

1.2. Les Candidats sont invités à soumettre un dossier administratif de prestation des services nécessaires à la mission désignée dans les négociations du contrat et, à terme, au contrat signé avec le Candidat

1.3. La mission sera accomplie conformément au calendrier indiqués en plusieurs phases, la performance du Prestataire durant une phase de la mission ne débute pas avant le début de la phase suivante ne débute.

1.4. Les Candidats doivent s'informer des conditions locales et obtenir des informations de première main sur la mission et les conditions de la proposition, d'assister à la conférence préparatoire aux propositions n'est pas obligatoire. Les représentants des Candidats doivent effectuer une visite ou obtenir des renseignements complémentaires sur la mission. Les responsables doivent être avisés de leur visite en temps voulu pour pouvoir

1.5. Le Maître d'Ouvrage fournit les informations spécifiées dans le Règlement Particulier et les permis nécessaires à la prestation des services, et fournit les données

1.6. Veuillez noter que :

i. Les coûts de l'établissement de la proposition et de la négociation sont considérés comme des coûts directs de la mission et ne sont donc pas

ii. Le Maître d'Ouvrage n'est nullement tenu d'accepter l'une quelconque

1.7. Le Maître d'Ouvrage exige des soumissionnaires et de ses collaborateurs les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces Marchés. En particulier :

a. Définit aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la

i. Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un avantage à un agent Public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un Marché ;

ii. Se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou fausse un Marché ;

iii. "Pratiques collusoires" désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs personnes (avec ou sans connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix de concurrence ;

iv. "Pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux libertés individuelles ou collectives visant à influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un Marché ;

que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution

1.8. Les candidats communiquent les renseignements sur les commissions et primes éventuellement réglées ou devant être réglées à des agents en rapport avec la présente proposition, et l'exécution du contrat s'il est attribué au candidat, comme demandé sur le formulaire de proposition financière (lettre de soumission).

1.9. Les candidats ne doivent pas avoir été déclarés exclus frauduleuses ou tout autre motif.

2. Eclaircissements, modifications apportés au DAO et recours

2.1. Les Candidats ont jusqu'à une date limite précisée dans le R documents du DAO. Toute demande d'éclaircissement doit être électronique à l'adresse de Le Maître d'Ouvrage avec copie au Maître d'Ouvrage par courrier, télécopie ou courrier électronique à tous les candidats. La réponse (en y joignant une explication de la demande d'éclaircissement) doivent soumettre des propositions.

2.2. A tout moment, avant la soumission des propositions, Le Maître d'Ouvrage peut, à son initiative, soit en réponse à une demande d'éclaircissement d'un candidat, soit au moyen d'un additif. Tout additif est publié par écrit sous la forme d'un additif, par télécopie ou courrier électronique à tous les candidats sollicités, et Le Maître d'Ouvrage peut, à sa convenance, reporter la date limite de soumission.

2.3. Entre la Publication de l'Avis d'Appel d'Offres y compris la publication de la proposition soumissionnaire qui s'estime lésé dans la procédure de passation de l'ouvrage, Le Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics.

2.4. Le recours doit être adressé au MINMAP avec copies à l'Ordre des Travaux d'Ouvrage et au Président de la Commission.

Il doit parvenir au plus tard quatorze (14) jours avant la date d'ouverture des propositions.

2.5. Le Maître d'Ouvrage dispose de cinq (05) jours pour réagir à la demande de régulation des Marchés Publics.

3. Etablissement des propositions

3.1. Les candidats sont tenus de soumettre une proposition rédigée en français.

Proposition technique

3.2. Lors de l'établissement de la Proposition technique, les Candidats doivent fournir un Dossier de Consultation en détail. L'insuffisance patente des renseignements fournis peut entraîner le rejet de la proposition.

En établissant la Proposition technique, les Candidats doivent prêter attention aux points suivants :

i. Le Candidat qui estime ne pas posséder toutes les compétences requises pour l'exécution de l'ouvrage ou plusieurs Candidat(s) individuel (s) et/ou d'autres Candidats doivent être désignés à ce besoin. Les Candidats ne peuvent s'associer avec les autres Candidats pour soumettre une proposition.

l'Autorité Contractante, comme indiqué dans le RPAO. Les candidats nationaux en concluant des actes de coentreprise (actes notariés) et

ii. Pour les missions reposant sur le temps de travail, l'estimation. Cependant, la proposition doit se fonder sur l'estimation du temps de

iii. Il est souhaitable que le personnel spécialisé proposé soit compatible avec lui, de longue date une relation de travail stable;

iv. Le personnel spécialisé proposé doit posséder au minimum l'expérience dans des conditions de travail analogues à celles du pays où doit s'exercer

v. Il ne peut être proposé un choix de personnel spécialisé, et il n'est pas

3.3. Les rapports que doivent produire les Candidats dans le cadre de la mission stipulée(s) dans le RPAO. Il est souhaitable que le personnel du Comité de sélection soit bilingue (français et anglais) ;

3.4. La Proposition technique fournit les informations suivantes à l'Annexe 4 :

(Pièce 4) :

i. Une brève description du Candidat et un aperçu de son expérience. Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer le montant du contrat et la part prise par le candidat ;

ii. Toutes les observations ou suggestions éventuelles sur les conditions à être fournis par Le Maître d'Ouvrage (Tableau 4C) ;

iii. Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés par le candidat

(Tableau 4D) ;

iv. La composition de l'équipe proposée, par spécialité, ainsi qu'un calendrier prévisionnel

(Tableau 4E) ;

v. Des curricula vitæ récemment signés par le personnel spécialisé de la proposition

(Tableau 4F). Parmi les informations clés doivent figurer, pour chaque responsable, les responsabilités exercées dans le cadre de diverses missions au cours des dernières années

vi. Les estimations des apports de personnel (cadres et personnel) justifiées par des diagrammes à barres indiquant le temps de travail

(Tableaux 4E et 4G) ;

vii. Une description détaillée de la méthode, de la dotation en personnel et celle-ci constitue un élément majeur de la mission ;

viii. Toute autre information demandée dans le RPAO.

3.5 La Proposition technique ne doit comporter aucune information financière.

Proposition financière

3.6. La Proposition financière doit être établie au moyen des Tableaux types (Pièce 5). Elle énumère tous les coûts afférents à la mission. Si besoin est, toutes les charges peuvent être ventilées par activité.

3.7. La Proposition financière doit présenter séparément les impôts, droits (y compris cotisations de sécurité sociale), taxes et autres charges fiscales applicables en vertu de la législation en vigueur sur les candidats, les sous-traitants et leur personnel (autre que les ressortissants ou résidents permanents du Cameroun), sauf indication contraire dans le RPAO.

3.8. Les candidats libelleront les prix de leurs services dans la (les) monnaie(s) spécifiée(s) dans le RPAO.

3.9. Les commissions et primes, éventuellement réglées ou devant être réglées par les Candidats en rapport avec la mission, sont précisées dans la lettre de soumission de la Proposition financière (Section 5.A).

3.10. Le RPAO indique combien de temps les propositions doivent demeurer valides à compter de la date de soumission. Pendant cette période, les candidats doivent garder à disposition le personnel spécialisé proposé pour la mission. Le Maître d'Ouvrage en rapport avec le Maître d'Ouvrage fait tout son possible pour mener à bien les négociations dans ces délais. Si celui-ci souhaite prolonger la durée de validité des propositions, les Candidats qui n'y consentent pas sont en droit de refuser une telle prolongation.

4. Soumission, réception et ouverture des propositions

4.1. L'original de la proposition doit être rédigé à l'encre indélébile. Il ne doit comporter aucun ajout entre les lignes ou surcharge sur le texte même, si ce n'est pour corriger les éventuelles erreurs du candidat lui-même, toute correction de ce type devant alors être paraphée par le (les) signataire(s) des propositions.

4.2. Un représentant habilité du candidat doit parapher toutes les pages de la proposition. Son habilitation est confirmée par une procuration écrite jointe aux propositions.

4.3. Pour chaque proposition, les candidats doivent préparer le nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO. Chaque Proposition technique et financière doit porter la mention " ORIGINAL " ou " COPIE ", selon le cas. En cas de différence entre les exemplaires des propositions, c'est l'original qui fait foi.

4.4. Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention "DOSSIER ADMINISTRATIF ", l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention " PROPOSITION TECHNIQUE ", et l'original et toutes les copies de la Proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention

" PROPOSITION FINANCIERE " et l'avertissement " NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE". Les

Candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention " A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

4.5. La Caution de Soumission peut être saisie :

a. Si le Soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. manque à son obligation de souscrire le Marché, ou

ii. manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 11 du RGAO ;

iii. refuse de recevoir notification du Marché

4.6. Le dossier administratif, la Proposition technique et la Proposition financière dûment établis doivent être remis à l'adresse indiquée au plus tard à la date et à l'heure figurant dans le RPAO. Toute proposition reçue après l'heure limite de soumission des propositions est retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte

4.7. Dès que l'heure limite de remise des propositions est passée, les dossiers administratif et technique sont ouverts par la Commission de Passation des Marchés. La Proposition financière reste cachetée et est confiée au Président de la Commission de Passation des Marchés compétente qui la conserve jusqu'à la séance d'ouverture des propositions financières.

5. Evaluation des propositions

Généralités

5.1. Les soumissionnaires ne contacteront pas les membres de la Commission des Marchés et de la Sous-commission pour des questions ayant trait à leurs offres, entre l'ouverture des plis et l'attribution du Marché

5.2. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer les propositions de la Commission des Marchés, relatives à l'évaluation et la comparaison des offres ou les décisions de Le Maître d'Ouvrage vue de l'attribution d'un Marché, pourra entraîner le rejet de son offre.

Evaluation des Propositions techniques

5.3. La Sous-commission d'analyse mise en place par la Commission de Passation des Marchés évalue les propositions techniques sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation, des sous-critères (en règle générale, pas plus de trois par critère) et du système de points spécifiés dans le RPAO. Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique (St). Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à des aspects importants des termes de référence, ou n'atteint pas le score technique minimum spécifié dans le RPAO.

5.4. A l'issue de l'évaluation de la qualité technique, Le Maître d'Ouvrage avise les candidats dont les propositions n'ont pas obtenu la note de qualité minimum, que leurs offres n'ont pas été retenues ; leurs propositions financières leur seront donc restituées sur demande, sans avoir été ouvertes à l'issue du processus de sélection. Le Maître d'Ouvrage dans le même temps, avise les Candidats qui ont obtenu la note de qualification minimum, et leur indique la date, l'heure et le lieu d'ouverture des propositions financières. Cette notification peut être adressée par courrier recommandé, télécopie ou courrier électronique.

Ouverture et évaluation des propositions financières et recours

5.6. Les propositions financières sont ouvertes par la Commission de Passation des Marchés, en présence des représentants des Candidats qui désirent y assister. Le nom du candidat et les prix proposés sont lus à haute voix et consignés par écrit lors de l'ouverture des Propositions financières. La Commission dresse un procès-verbal de la séance.

5.7. A la fin de chaque séance d'ouverture des plis, le Président de la Commission met immédiatement à la disposition du point focal désigné par l'ARMP, une copie paraphée des offres des soumissionnaires

5.8. En cas de recours, il doit être adressé au Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics avec copies à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'ouvrage Délégué, à l'Autorité Contractante.

Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre à laquelle est obligatoirement joint un feuillet de la fiche de recours dûment signée par le requérant et, éventuellement, par le Président de la Commission de Passation des Marchés.

L'Observateur Indépendant annexe à son rapport, le feuillet qui lui a été remis, assorti des commentaires ou des observations y afférents.

5.9. La Sous-commission d'analyse établit si les Propositions financières sont complètes (c'est-à-dire si tous les éléments de la Proposition technique correspondante ont été chiffrés ; corrige toute erreur de calcul, et convertit les prix exprimés en diverses monnaies en francs CFA. Les cours de vente officiels utilisés à cet effet, fournis par la BEAC, sont ceux en vigueur à la date limite de dépôt des propositions. L'évaluation est faite sans tenir compte des impôts, droits, taxes et autres charges fiscales tels que définis au paragraphe 3.7.

5.10. En cas de sélection qualité - coût, la proposition financière conforme la moins-disant

(Fm) reçoit un score financier (Sf) de 100 points.

Les scores financiers (Sf) des autres Propositions financières sont calculés comme indiqué dans le RPAO. Les propositions sont classées en fonction de leurs Scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière ; T + P étant égal à 100, comme indiqué dans le RPAO. Le Candidat ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé est invité à des négociations comme potentiel attributaire.

5.11. En cas de sélection dans le cadre d'un budget déterminé, la Sous-commission d'analyse retient le Consultant ayant remis la Proposition technique la mieux classée dans les limites du budget (« prix évalué »). Les propositions dépassant ce budget sont rejetées. En cas de sélection au moindre coût, Le Maître d'Ouvrage retient la proposition la moins-disante (« prix évalué ») parmi celles qui ont obtenu le score technique minimum requis. Dans les deux cas, le Consultant sélectionné est invité à des négociations.

6. Négociations

6.1. Les négociations auront lieu à l'adresse indiquée dans le RPAO, entre Le Maître d'Ouvrage et/ou le Maître d'Ouvrage et le candidat dont la proposition est retenue, l'objectif étant de parvenir à un accord sur tous les points et de signer un contrat.

En aucun cas des négociations ne peuvent être conduites avec plus d'un candidat à la fois.

Ces négociations, qui ne doivent pas porter sur les prix unitaires, sont sanctionnées par un procès-verbal signé par les deux parties.

6.2. Les négociations comportent une discussion de la Proposition technique, de la méthodologie proposée (plan de travail), de la dotation en personnel et de toute suggestion faite par le Candidat pour améliorer les Termes de référence. Le Maître d'Ouvrage et/ou le Maître d'Ouvrage et le candidat mettent ensuite au point les termes de référence finaux, la dotation en personnel, et les diagrammes à barres indiquant les activités, le personnel utilisé, et le temps passé sur le terrain et au

siège, le temps de travail en mois, les aspects logistiques et les conditions d'établissement des rapports. Le plan de travail et les termes de référence finaux qui ont été convenus sont ensuite intégrés à la « description des services », qui fait partie du contrat. Il faut veiller tout particulièrement à obtenir du candidat retenu le maximum qu'il puisse offrir dans les limites du budget disponible, et à définir clairement les informations que le Maître d'Ouvrage doit fournir pour assurer la bonne exécution de la mission.

6.3. Les négociations financières visent notamment à préciser (le cas échéant) les obligations fiscales du Candidat en République du Cameroun, et la manière dont elles sont prises en compte dans le contrat ; elles intègrent aussi les modifications techniques convenues au coût des services. Sauf circonstances exceptionnelles, les négociations financières ne portent ni sur les taux de rémunération du personnel pas de décomposition de ces taux), ni sur d'autres taux unitaires quel que soit le mode de sélection.

6.4. Ayant fondé son choix du Candidat, entre autres, sur une évaluation du personnel spécialisé proposé, Le Maître d'Ouvrage entend négocier le contrat sur la base des experts dont le nom figure dans la proposition. Préalablement à la négociation du contrat, Le Maître d'Ouvrage exige l'assurance que ces experts soient effectivement disponibles. Elle ne prend en considération aucun remplacement de ce personnel durant les négociations, à moins que les deux parties ne conviennent que ce remplacement a été rendu inévitable par un trop grand retard du processus de sélection, ou que ces remplacements sont indispensables à la réalisation des objectifs de la mission. Si tel n'est pas le cas, et s'il est établi que le Candidat a proposé une personne clé sans s'être assuré de sa disponibilité, la société peut être disqualifiée.

6.5. Les négociations s'achèvent par un examen du projet de contrat. En conclusion des négociations, Le Maître d'Ouvrage et le candidat paraphent le contrat convenu. Si les négociations échouent, Le Maître d'Ouvrage invite le Candidat dont la proposition a été classée en deuxième position à des négociations.

7. Attribution du contrat

7.1 Une fois les négociations menées à bien. Le Maître d'Ouvrage attribue et publie les résultats.

7.2 Le candidat est censé commencer sa mission à la date et aux lieux spécifiés dans le RPAO.

8. Publication des résultats d'attribution et recours

8.1. Le Maître d'Ouvrage communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (5) jours après la Publication des résultats d'attribution, le rapport de l'Observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution du Marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

8.2. Le Maître d'Ouvrage est tenue de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.

8.3. Après la Publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

8.4. En cas de recours tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé au Ministre en charge des Marchés Publics avec copies à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'ouvrage Délégué et au Président de la Commission.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la Publication des résultats.

9. Confidentialité



Aucun renseignement concernant l'évaluation des propositions et les recommandations d'attribution ne doit être communiqué aux Candidats ayant soumis une proposition ou à toute autre personne n'ayant pas qualité pour participer à la procédure de sélection, tant que l'attribution du contrat n'a pas été notifiée au Candidat gagnant.

10. Signature du Marché

10.1. Après Publication des résultats, le projet de Marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés concernée pour examen et adoption.

10.2. Le Maître d'Ouvrage dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du Marché, à compter de la date de réception du projet de Marché adopté par la Commission des Marchés compétente et souscrit par l'attributaire.

10.3. Le Marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.

11. Cautionnement définitif

11.1. Dans les vingt-(20) jours suivant la notification du Marché par Le Maître d'Ouvrage le prestataire fournira au Maître d'Ouvrage un Cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.

11.2. Le cautionnement dont le taux varie entre 2 et 5% du montant du Marché, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.

11.3. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire à la place du cautionnement, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

11.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de donner lieu à la résiliation du Marché dans les conditions prévues dans le CCAG.

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le *ADJOINT AU MAIRE*

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

COMMUNE DE YAOUNDE V

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09/06/2021
RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS
FUNERAIRES POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5ÈME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (<i>dont un original et six copies marqués comme tels</i>), seront déposées contre récépissé auprès du Service des Marchés de la CAY5 sis au premier étage du siège de la CAY5 à Essos, au plus tard le 08/07/2021 à 13 heures et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09 Juin 2021 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5ème EXERCICE 2021. « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Suite à ces ajustements, la remise des Offres initialement prévue le 08 Juillet 2021 à 13 heures, est reportée au 15 Juillet 2021 à 13 heures au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5.</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

Lire plutot
REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
	<p>. Introduction</p> <p>1.1. Le Maître d'Ouvrage sélectionne un Prestataire parmi les candidats dont les noms figurent sur la Lettre d'invitation, conformément à la méthode de sélection spécifiée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).</p> <p>1.2. Les Candidats sont invités à soumettre un dossier administratif, une proposition technique et une proposition financière pour la prestation des services nécessaires à la mission désignée dans les Termes de Référence. La proposition servira de base aux négociations du contrat et, à terme, au contrat signé avec le Candidat retenu.</p> <p>1.3. La mission sera accomplie conformément au calendrier indiqué dans les Termes de Référence. Lorsque la mission comporte plusieurs phases, la performance du Prestataire durant une phase donnée devra donner satisfaction au Maître d'Ouvrage avant que la phase suivante ne débute.</p> <p>1.4. Les Candidats doivent s'informer des conditions locales et en tenir compte dans l'établissement de leur proposition. Pour obtenir des informations de première main sur la mission et les conditions locales, il est recommandé aux Candidats, avant de soumettre une proposition, d'assister à la conférence préparatoire aux propositions, si le RPAO en prévoit une. Mais participer à ce genre de réunion n'est pas obligatoire. Les représentants des Candidats doivent contacter les responsables mentionnés dans le RPAO pour organiser une visite ou obtenir des renseignements complémentaires sur la conférence préparatoire. Les Candidats doivent faire en sorte que ces responsables soient avisés de leur visite en temps voulu pour pouvoir prendre les dispositions appropriées.</p> <p>1.5. Le Maître d'Ouvrage fournit les informations spécifiées dans les Termes de Référence, aide le Prestataire à obtenir les licences et permis nécessaires à la prestation des services, et fournit les données et rapports afférents aux projets pertinents.</p>

1.6. Veuillez noter que :

i. Les coûts de l'établissement de la proposition et de la négociation du contrat, y compris de la visite au

maître d'ouvrage, ne sont pas considérés comme des coûts directs de la mission et ne sont donc pas remboursables ; et que

ii. Le Maître d'Ouvrage n'est nullement tenu d'accepter l'une quelconque des propositions qui auront été soumises.

1.7. Le Maître d'Ouvrage exige des soumissionnaires et de ses cocontractants, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces Marchés. En vertu de ce principe, Le Maître d'Ouvrage :

a. Définit aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante:

i. Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent Public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un Marché ;

ii. Se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un Marché ;

iii. "Pratiques collusoires" désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que Le Maître d'Ouvrage en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;

iv. "Pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un Marché.
b. Rejettera une proposition d'attribution si elle détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce Marché.

1.8. Les candidats communiquent les renseignements sur les commissions et primes éventuellement réglées ou devant être réglées à des agents en rapport avec la présente proposition, et l'exécution du contrat s'il est attribué au candidat, comme demandé sur le formulaire de proposition financière (lettre de soumission).

1.9. Les candidats ne doivent pas avoir été déclarés exclus de toutes attributions de contrats pour corruption, manœuvres frauduleuses ou tout autre motif.

2. Eclaircissements, modifications apportés au



DAO et recours

2.1. Les Candidats ont jusqu'à une date limite précisée dans le RPAO pour demander des éclaircissements sur l'un quelconque des documents du DAO. Toute demande d'éclaircissement doit être formulée par écrit, et expédiée par courrier, télécopie, ou courrier électronique à l'adresse de Le Maître d'Ouvrage avec copie au Maître d'Ouvrage figurant sur le RPAO. Le Maître d'Ouvrage donne sa réponse par courrier, télécopie ou courrier électronique à tous les candidats destinataires de la lettre d'invitation et envoie des copies de la réponse (en y joignant une explication de la demande d'éclaircissement, sans en identifier l'origine) à tous ceux d'entre eux qui entendent soumettre des propositions.

2.2. A tout moment, avant la soumission des propositions, Le Maître d'Ouvrage peut, pour n'importe quelle raison, soit de sa propre initiative, soit en réponse à une demande d'éclaircissement d'un candidat invité à soumissionner, modifier l'un des documents du DAO au moyen d'un additif. Tout additif est publié par écrit sous la forme d'un addendum. Les addenda sont communiqués par courrier, télécopie ou courrier électronique à tous les candidats sollicités, et ont force obligatoire pour eux. Le Maître d'Ouvrage avec copie au Maître d'Ouvrage peut, à sa convenance, reporter la date limite de remise des propositions.

2.3. Entre la Publication de l'Avis d'Appel d'Offres y compris la phase de pré-qualification des candidats, et l'ouverture des plis, tout soumissionnaire qui s'estime lésé dans la procédure de passation des Marchés Publics peut introduire une requête auprès du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics.

2.4. Le recours doit être adressé au MINMAP avec copies à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics, à Le Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission.

Il doit parvenir au plus tard quatorze (14) jours avant la date d'ouverture des offres.

2.5. Le Maître d'Ouvrage dispose de cinq (05) jours pour réagir. La copie de la réaction est transmise à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

3. Etablissement des propositions

3.1. Les candidats sont tenus de soumettre une proposition rédigée dans la (les) langue(s) spécifiée(s) dans le RPAO.

Proposition technique

3.2. Lors de l'établissement de la Proposition technique, les Candidats sont censés examiner les documents constituant le présent Dossier de Consultation en détail. L'insuffisance patente des renseignements fournis peut entraîner le rejet d'une proposition.

En établissant la Proposition technique, les Candidats doivent prêter particulièrement attention aux considérations suivantes :

i. Le Candidat qui estime ne pas posséder toutes les compétences nécessaires à la mission peut se les procurer en s'associant avec un ou plusieurs Candidat(s) individuel (s) et/ou d'autres Candidats sous forme de co-entreprise ou de sous-traitance, en tant que de besoin. Les Candidats ne peuvent s'associer avec les autres Candidats sollicités en vue de cette mission qu'avec l'approbation de l'Autorité Contractante, comme indiqué dans le RPAO. Les candidats sont encouragés à rechercher la participation de candidats nationaux en concluant des actes de coentreprise (actes notariés) avec eux ou en leur sous-traitant une partie de la mission ;

ii. Pour les missions reposant sur le temps de travail, l'estimation du temps de travail du personnel est fournie dans le RPAO. Cependant, la proposition doit se fonder sur l'estimation du temps de travail du personnel qui est faite par le Candidat ;

iii. Il est souhaitable que le personnel spécialisé proposé soit composé en majorité de salariés permanents du Candidat ou entretienne avec lui, de longue date une relation de travail stable;

iv. Le personnel spécialisé proposé doit posséder au minimum l'expérience indiquée dans le RPAO, qu'il aura de préférence acquise dans des conditions de travail analogues à celles du pays où doit se dérouler la mission ;

v. Il ne peut être proposé un choix de personnel spécialisé, et il n'est autorisé de soumettre qu'un curriculum vitae (CV) par poste.

3.3. Les rapports que doivent produire les Candidats dans le cadre de la présente mission doivent être rédigés dans la (les) langue(s) stipulée(s) dans le RPAO. Il est souhaitable que le personnel du Candidat ait une bonne connaissance pratique des langues française et anglaise ;

3.4. La Proposition technique fournit les informations suivantes à l'aide des Tableaux joints

(Pièce 4) :

i. Une brève description du Candidat et un aperçu de



son expérience récente dans le cadre de missions similaires (Tableau 4B). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer les caractéristiques du personnel proposé, la durée de la mission, le montant du contrat et la part prise par le candidat ;

ii. Toutes les observations ou suggestions éventuelles sur les Termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par Le Maître d'Ouvrage (Tableau 4C) ;

iii. Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission

(Tableau 4D) ;

iv. La composition de l'équipe proposée, par spécialité, ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres et leur calendrier

(Tableau 4E) ;

v. Des curricula vitæ récemment signés par le personnel spécialisé proposé et le représentant du Candidat habilité à soumettre la proposition

(Tableau 4F). Parmi les informations clés doivent figurer, pour chacun, le nombre d'années d'expérience du Candidat et l'étendue des responsabilités exercées dans le cadre de diverses missions au cours des dix (10) dernières années ;

vi. Les estimations des apports de personnel (cadres et personnel d'appui, temps) nécessaire à l'accomplissement de la mission, justifiées par des diagrammes à barres indiquant le temps de travail prévu pour chaque cadre de l'équipe

(Tableaux 4E et 4G) ;

vii. Une description détaillée de la méthode, de la dotation en personnel et du suivi envisagés pour la formation, si le RPAO spécifie que celle-ci constitue un élément majeur de la mission ;

viii. Toute autre information demandée dans le RPAO.

3.5 La Proposition technique ne doit comporter aucune information financière.

Proposition financière

3.6. La Proposition financière doit être établie au moyen des Tableaux types (Pièce 5). Elle énumère

tous les coûts afférents à la mission. Si besoin est, toutes les charges peuvent être ventilées par activité.

3.7. La Proposition financière doit présenter séparément les impôts, droits (y compris cotisations de sécurité sociale), taxes et autres charges fiscales applicables en vertu de la législation en vigueur sur les candidats, les sous-traitants et leur personnel (autre que les ressortissants ou résidents permanents du Cameroun), sauf indication contraire dans le RPAO.

3.8. Les candidats libelleront les prix de leurs services dans la (les)monnaie(s) spécifiée(s) dans le RPAO.

3.9. Les commissions et primes, éventuellement réglées ou devant être réglées par les Candidats en rapport avec la mission, sont précisées dans la lettre de soumission de la Proposition financière (Section 5.A).

3.10. Le RPAO indique combien de temps les propositions doivent demeurer valides à compter de la date de soumission. Pendant cette période, les candidats doivent garder à disposition le personnel spécialisé proposé pour la mission. Le Maître d'Ouvrage en rapport avec le Maître d'Ouvrage fait tout son possible pour mener à bien les négociations dans ces délais. Si celui-ci souhaite prolonger la durée de validité des propositions, les Candidats qui n'y consentent pas sont en droit de refuser une telle prolongation.

4. Soumission, réception et ouverture des propositions

4.1. L'original de la proposition doit être rédigé à l'encre indélébile. Il ne doit comporter aucun ajout entre les lignes ou surcharge sur le texte même, si ce n'est pour corriger les éventuelles erreurs du candidat lui-même, toute correction de ce type devant alors être paraphée par le (les) signataire(s) des propositions.

4.2. Un représentant habilité du candidat doit parapher toutes les pages de la proposition. Son habilitation est confirmée par une procuration écrite jointe aux propositions.

4.3. Pour chaque proposition, les candidats doivent préparer le nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO. Chaque Proposition technique et financière doit porter la mention " ORIGINAL " ou " COPIE ", selon le cas. En cas de différence entre les exemplaires des propositions, c'est l'original qui fait foi.

4.4. Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention "DOSSIER ADMINISTRATIF ", l'original et toutes les

copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention “ PROPOSITION TECHNIQUE ”, et l'original et toutes les copies de la Proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention

“ PROPOSITION FINANCIERE ” et l'avertissement “ NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE”. Les

Candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention “ A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

4.5. La Caution de Soumission peut être saisie :

a. Si le Soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. manque à son obligation de souscrire le Marché, ou

ii. manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 11 du RGAO ;

iii. refuse de recevoir notification du Marché

4.6. Le dossier administratif, la Proposition technique et la Proposition financière dûment établis doivent être remis à l'adresse indiquée au plus tard à la date et à l'heure figurant dans le RPAO. Toute proposition reçue après l'heure limite de soumission des propositions est retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte

4.7. Dès que l'heure limite de remise des propositions est passée, les dossiers administratif et technique sont ouverts par la Commission de Passation des Marchés. La Proposition financière reste cachetée et est confiée au Président de la Commission de Passation des Marchés compétente qui la conserve jusqu'à la séance d'ouverture des propositions financières.

5. Evaluation des propositions

Généralités

5.1. Les soumissionnaires ne contacteront pas les membres de la Commission des Marchés et de la

Sous-commission pour des questions ayant trait à leurs offres, entre l'ouverture des plis et l'attribution du Marché

5.2. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer les propositions de la Commission des Marchés, relatives à l'évaluation et la comparaison des offres ou les décisions de Le Maître d'Ouvrage vue de l'attribution d'un Marché, pourra entraîner le rejet de son offre.

Evaluation des Propositions techniques

5.3. La Sous-commission d'analyse mise en place par la Commission de Passation des Marchés évalue les propositions techniques sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation, des sous- critères (en règle générale, pas plus de trois par critère) et du système de points spécifiés dans le RPAO. Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique (St). Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à des aspects importants des termes de référence, ou n'atteint pas le score technique minimum spécifié dans le RPAO.

5.4. A l'issue de l'évaluation de la qualité technique, Le Maître d'Ouvrage avise les candidats dont les propositions n'ont pas obtenu la note de qualité minimum, que leurs offres n'ont pas été retenues ; leurs propositions financières leur seront donc restituées sur demande, sans avoir été ouvertes à l'issue du processus de sélection. Le Maître d'Ouvrage dans le même temps, avise les Candidats qui ont obtenu la note de qualification minimum, et leur indique la date, l'heure et le lieu d'ouverture des propositions financières. Cette notification peut être adressée par courrier recommandé, télécopie ou courrier électronique.

Ouverture et évaluation des propositions financières et recours

5.6. Les propositions financières sont ouvertes par la Commission de Passation des Marchés, en présence des représentants des Candidats qui désirent y assister. Le nom du candidat et les prix proposés sont lus à haute voix et consignés par écrit lors de l'ouverture des Propositions financières. La Commission dresse un procès-verbal de la séance.

5.7. A la fin de chaque séance d'ouverture des plis, le Président de la Commission met immédiatement à la disposition du point focal désigné par l'ARMP, une copie paraphée des offres des soumissionnaires

5.8. En cas de recours, il doit être adressé au Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics avec copies à l'organisme chargé de la régulation des

Marchés Publics et au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'ouvrage Délégué, à l'Autorité Contractante.

Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre à laquelle est obligatoirement joint un feuillet de la fiche de recours dûment signée par le requérant et, éventuellement, par le Président de la Commission de Passation des Marchés.

L'Observateur Indépendant annexe à son rapport, le feuillet qui lui a été remis, assorti des commentaires ou des observations y afférents.

5.9. La Sous-commission d'analyse établit si les Propositions financières sont complètes (c'est-à-dire si tous les éléments de la Proposition technique correspondante ont été chiffrés ; corrige toute erreur de calcul, et convertit les prix exprimés en diverses monnaies en francs CFA. Les cours de vente officiels utilisés à cet effet, fournis par la BEAC, sont ceux en vigueur à la date limite de dépôt des propositions. L'évaluation est faite sans tenir compte des impôts, droits, taxes et autres charges fiscales tels que définis au paragraphe 3.7.

5.10. En cas de sélection qualité - coût, la proposition financière conforme la moins- disant

(Fm) reçoit un score financier (Sf) de 100 points.

Les scores financiers (Sf) des autres Propositions financières sont calculés comme indiqué dans le RPAO. Les propositions sont classées en fonction de leurs Scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière ; T + P étant égal à 100, comme indiqué dans le RPAO. Le Candidat ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé est invité à des négociations comme potentiel attributaire.

5.11. En cas de sélection dans le cadre d'un budget déterminé, la Sous-commission d'analyse retient le Consultant ayant remis la Proposition technique la mieux classée dans les limites du budget (« prix évalué »). Les propositions dépassant ce budget sont rejetées. En cas de sélection au moindre coût, Le Maître d'Ouvrage retient la proposition la moins-disante (« prix évalué ») parmi celles qui ont obtenu le score technique minimum requis. Dans les deux cas, le Consultant sélectionné est invité à des négociations.

6. Négociations



6.1. Les négociations auront lieu à l'adresse indiquée dans le RPAO, entre Le Maître d'Ouvrage et/ou le Maître d'Ouvrage et le candidat dont la proposition est retenue, l'objectif étant de parvenir à un accord sur tous les points et de signer un contrat.

En aucun cas des négociations ne peuvent être conduites avec plus d'un candidat à la fois.

Ces négociations, qui ne doivent pas porter sur les prix unitaires, sont sanctionnées par un procès-verbal signé par les deux parties.

6.2. Les négociations comportent une discussion de la Proposition technique, de la méthodologie proposée (plan de travail), de la dotation en personnel et de toute suggestion faite par le Candidat pour améliorer les Termes de référence. Le Maître d'Ouvrage et/ou le Maître d'Ouvrage et le candidat mettent ensuite au point les termes de référence finaux, la dotation en personnel, et les diagrammes à barres indiquant les activités, le personnel utilisé, et le temps passé sur le terrain et au siège, le temps de travail en mois, les aspects logistiques et les conditions d'établissement des rapports. Le plan de travail et les termes de référence finaux qui ont été convenus sont ensuite intégrés à la « description des services », qui fait partie du contrat. Il faut veiller tout particulièrement à obtenir du candidat retenu le maximum qu'il puisse offrir dans les limites du budget disponible, et à définir clairement les informations que le Maître d'Ouvrage doit fournir pour assurer la bonne exécution de la mission.

6.3. Les négociations financières visent notamment à préciser (le cas échéant) les obligations fiscales du Candidat en République du Cameroun, et la manière dont elles sont prises en compte dans le contrat ; elles intègrent aussi les modifications techniques convenues au coût des services. Sauf circonstances exceptionnelles, les négociations financières ne portent ni sur les taux de rémunération du personnel pas de décomposition de ces taux), ni sur d'autres taux unitaires quel que soit le mode de sélection.

6.4. Ayant fondé son choix du Candidat, entre autres, sur une évaluation du personnel spécialisé proposé, Le Maître d'Ouvrage entend négocier le contrat sur la base des experts dont le nom figure dans la proposition. Préalablement à la négociation du contrat, Le Maître d'Ouvrage exige l'assurance que ces experts soient effectivement disponibles. Elle ne prend en considération aucun remplacement de ce personnel durant les négociations, à moins que les deux parties ne conviennent que ce remplacement a été rendu inévitable par un trop grand retard du processus de sélection, ou que ces remplacements sont indispensables à la réalisation des objectifs de la mission. Si tel n'est pas le cas, et s'il est établi que le Candidat a proposé une personne clé sans s'être assuré de sa disponibilité, la société peut être disqualifiée.

6.5. Les négociations s'achèvent par un examen du projet de contrat. En conclusion des négociations, Le Maître d'Ouvrage et le candidat paraphent le contrat convenu. Si les négociations échouent, Le Maître

d'Ouvrage invite le Candidat dont la proposition a été classée en deuxième position à des négociations.

7. Attribution du contrat

7.1 Une fois les négociations menées à bien. Le Maître d'Ouvrage attribue et publie les résultats.

7.2 Le candidat est censé commencer sa mission à la date et aux lieux spécifiés dans le RPAO.

8. Publication des résultats d'attribution et recours

8.1. Le Maître d'Ouvrage communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (5) jours après la Publication des résultats d'attribution, le rapport de l'Observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution du Marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

8.2. Le Maître d'Ouvrage est tenue de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.

8.3. Après la Publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

8.4. En cas de recours tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé au Ministre en charge des Marchés Publics avec copies à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'ouvrage Délégué et au Président de la Commission.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la Publication des résultats.

9. Confidentialité

Aucun renseignement concernant l'évaluation des propositions et les recommandations d'attribution ne doit être communiqué aux Candidats ayant soumis une proposition ou à toute autre personne n'ayant pas qualité pour participer à la procédure de sélection, tant que l'attribution du contrat n'a pas été notifiée au

Candidat gagnant.

10. Signature du Marché

10.1. Après Publication des résultats, le projet de Marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés concernée pour examen et adoption.

10.2. Le Maître d'Ouvrage dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du Marché, à compter de la date de réception du projet de Marché adopté par la Commission des Marchés compétente et souscrit par l'attributaire.

10.3. Le Marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.

11. Cautionnement définitif

11.1. Dans les vingt-(20) jours suivant la notification du Marché par Le Maître d'Ouvrage le prestataire fournira au Maître d'Ouvrage un Cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.

11.2. Le cautionnement dont le taux varie entre 2 et 5% du montant du Marché, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.

11.3. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire à la place du cautionnement, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

11.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de donner lieu à la résiliation du Marché dans les conditions prévues dans le CCAG.

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le *ADJOINT AU MAIRE*

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUE N° 000011 /C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRES
N°00003/AONR-PU/ MINCOMMERCE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021	MISE EN PLACE D'UN RESEAU INTRANET AU MINISTERE DU COMMERCE	SENSE SARL Délai de livraison : 30 jours Montant TTC : 9 957 350 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 106). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites. /-

YAOUNDE le 7 Juillet 2021

Le **MINISTRE**

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 010/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS LA VILLE DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage) Communique :

Par Décision N° 010/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 du 13 Jul 2021, N° 009/DC/CUN/GIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2) e st attribué a L'ETABLISSEMENT ENTREPRISE GENERAL DE SERVICES (E.G.S) BP : Ngaoundéré: Tél: (237) 699 38 62 92 pour un montant et un délai de réalisation de cinq mois.

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
L'ETABLISSEMENT ENTREPRISE GENERAL DE SERVICES (E.G.S) BP ; NGAOUNDERE; Tel : (237) 699 38 62 92	110 409 790 (cent dix millions quatre cent neuf mille sept cent quatrevingt-dix) francs CFA	131 663 675 (cent trente un millions six cent soixante-trois mille six cent soixante-quinze) francs CFA	05 MOIS

Lesdits soumissionnaires est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent**, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement du marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à ce Dossier d'Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 13 Juillet 2021

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SALIOU

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ADDITIF N°01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000027/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR ASSURER LA PROPRETE DU BATIMENT ABRITANT L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'avis d'appel d'offres est modifié comme suit :

AU LIEU DE :

1. 10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2^{ème} étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA, au plus tard le **12 Juillet 2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

LIRE :

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2^{ème} étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA, au plus tard le **26 Juillet 2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AU LIEU DE :

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12 Juillet 2021 à 15 heures** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2^{ème} étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA.

LIRE :

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **26 Juillet 2021 à 15 heures** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2^{ème} étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUE N° 000010 /C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRES
N°00002/AONR-PU/ MINCOMMERCE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021	ACQUISITION D'UN LOGICIEL POUR LA MODERNISATION DE LA PLATEFORME DE GESTION DE LA MERCURIALE DES PRIX	KIAMA SA Délai de livraison : 90 jours Montant TTC : 14 965 875 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 106). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites. /-

YAOUNDE le 7 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

VILLE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°024/AONR/CUY/CIPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX
D'EQUIPEMENTS EN FEUX TRICOLORES DE CERTAINS CARREFOURS DANS LA VILLE DE
YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ, EXERCICES 2021
ET SUIVANT, LIGNE 610 107 (COMPTE D'ENTRETIEN DE VOIRIE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Yaoundé lance un appel d'offres national restreint en procédure d'urgence, pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'équipements en feux tricolores de certains carrefours dans la ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

Mission 1 - EXE : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;

Mission 2 – DET- OPC : Direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, le pilotage et la coordination des chantiers ;

Mission 3 - AOR : Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations suite aux études est de trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres national est restreinte aux bureaux d'études ci-après présélectionnés à la suite du communiqué de l'appel à manifestation d'intérêt n°658/C/CUY/SG/DAEFB/2021 du 26 mai 2021 pour la maîtrise d'œuvre des projets de voiries et réseau divers, la maîtrise d'œuvre des projet d'urbanisme et de bâtiments, la maîtrise d'œuvre des projets d'assainissement, d'éclairage public, des feux tricolores et des espaces verts et pour la maîtrise d'œuvre des projet informatiques, géomatiques et de communication pour le compte de la Communauté Urbaine de Yaoundé au titre de l'Exercice 2021.

1. AFRICA ENGINEERING CONSULTING SA;
2. GROUPEMENT BETA CONSULT/SETEC CAMEROUN;
3. BK&COMPAGNIE ;
4. ECTA BTP ;
5. INECOT, BP: 30814 Yaoundé, Tél: 242 01 43 98/699 97 32 04, Email: inecot@yahoo.com ;
6. LE COMPETING ;
7. SOLARHYDROWATT SARL, BP : 7 048 YAOUNDE, TEL : 699 41 60 02/ 677 50 00 60, COURRIEL : solarhydrowatt@gmail.com.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercices 2021 et suivants, ligne 610 107 : Compte d'entretien de voirie.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics/Service des marchés des travaux de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis au Journal des Marchés ou dans Cameroun Tribune.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé au plus tard le **12 août 2021 à 13 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N

°024/AONR/CUY/CIPM/2021 DU 09 JUILLET 2021

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EQUIPEMENTS EN FEUX TRICOLORES DE CERTAINS CARREFOURS DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est celui des travaux proprement dits plus un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Dès publication du présent avis au journal de marchés ou dans Cameroun Tribune.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administrative, technique et financière. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances, valable pendant cent vingt (120) jours. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **12 août 2021 à 14 heures** dans la salle des Actes de l'Hôtel de Ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter chacun par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

Seuls les soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de la première étape seront invités à l'ouverture des offres financières.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification aux soumissionnaires ;
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (3) dernières années ;
- e) Note technique inférieure à 50/70 points ;
- f) Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou technique ;

2. Critères essentiels

- a) Expérience du bureau d'études,.....10 points ;
- b) Méthodologie proposée et son adéquation avec les termes de référence,.....10 points ;
- c) Qualification et compétence des experts,.....50 points ;

Total : 70 points.

Les offres dont la note de la proposition technique sera inférieure à 50 points sur 70 seront éliminées.

– Offres financières..... 30 points.

La note financière sera calculée de la façon suivante :

Note financière= 30xMontant de la proposition dont le prix est le plus bas.

Montant de l'offre considérée

Note finale= note technique + note financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°005/C/C-AKGA/SG/2021 DU 24/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C- AKGA/CIPM/2021 DU 19/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KPWELE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga communique :

A la suite de l'Appel d'Offres N°003/AONO/C-AKGA/CIPM/2021 du 19 mars 2021, les résultats se présentent comme suit :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC (FCFA)	Délai d'exécution	Rang
ETS KN SERVICES B.P : AKONOLINGA TEL: 655 44 55 01	18 718 112	Trois (03) Mois	Soumissionnaire Unique Offre conforme avec 7 OUI sur 10, Soit une note technique de 72%

L'Entreprise **KN SERVICES B.P : 1AKONOLINGA, TEL : 655 44 55 01** sont retenues suite à l'Appel d'Offres relatif à la construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KPWELE dans la Commune d'Akonolinga, pour le montant Toutes Taxes Comprises (TTC) correspondant à son offre financière. Le délai d'exécution desdits travaux est de : **Trois (03) Mois calendaire pour chaque lot à compter de la date de notification du démarrage des travaux.**

L'Entreprise ci-dessus désignée est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie d'Akonolinga pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

AKONOLINGA le 2 Juin 2021

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE DE NGWEI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 30/06/2021 POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR
MAKONDO-ÉCOLE PUBLIQUE NDOKOK-IKONDÉ VILLAGE DANS LA COMMUNE DE NGWEI,
DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORALEN PROCÉDURE
D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 36 641 433 2250

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réhabilitation de la route Carrefour Makondo-école publique Ndokok-Ikondé village dans la Commune de NGWEI, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
En procédure d'Urgence

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprennent notamment :

- Installation,
- Nettoyage et terrassement;
- Assainissement – drainage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **27 000 000 (vingt-sept millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises;**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres est ci-après définis

Département	Arrondissement	Désignation du projet	Montant en F CFA	Imputation
SANAGA-MARITIME	NGWEI	Axe Carrefour Makondo-école publique Ndokok-Ikondé village	27 000 000	55 36 641 433 2250

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais n'ayant pas fait l'objet d'une interdiction de soumission par l'ARMP, et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, sur les lignes de crédit n° **433 2250**

7. Consultation du Dossier

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, sur les lignes de crédit n° **433 2250**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 690719914 dès publication de l'avis d'appel d'offres et d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 (vingt-cinq mille)** Francs CFA payable à la Recette Municipale de Ngwei.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées et numérotées de 01 à 06. Elles doivent être déposées au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **23/07/ 2021 à 11 heures** précises et avant l'ouverture des offres.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 30/06/2021

**Pour la réhabilitation de la route Carrefour Makondo-école publique Ndokok-Ikondè village dans la Commune de NGWEI, Région du Littoral
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **540 000 (cinq cent quarante mille)** Francs CFA pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placés dans des enveloppes différentes séparées et ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de cautionnement délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique désignée par écrit. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23/07/2021 à 12 heures** au plus tard à la Commune de Makondo,

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon un système binaire (oui/non).

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Toute pièce du dossier administratif non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement; Dossier non conforme;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU;
4. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés antérieurs.
6. Note technique inférieure à 77,77%

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (06 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (04 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Le non-respect d'au moins 21/27 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément à la grille d'évaluation.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique, et financière**, et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commission de Régulation des Marchés Publics.
Tel : 696765035/ 697613977

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 696765035 / 697613977

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 00000239 /AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/ 09 JUL 2021 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DES CENTRES DIRECTEURS DES OPERATIONS D'URGENCE (CDOU) DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE NSIMALEN, GAROUA ET MAROUA-SALAK EN TROIS (03) LOTS SEPARES ACTIVITE N0 CM-CCAA-230 101-GO-RFB DU PPM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports, et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition du mobilier de bureau des Centres Directeurs des Opérations d'Urgence (CDOU) des Aéroports Internationaux de Yaoundé-Nsimalen, Garoua et Maroua-salak en trois (3) lots séparés : « **Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement** ».

2. Financement

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans les « Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 révisée en juillet 2014, de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les « **Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 révisée en juillet 2014, de la Banque Mondiale** ».

3. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'**Unité de Gestion du Projet, E-mail : pdst.tender@ccaa.aero, bureau situé à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, 1^{er} étage de l'immeuble CCAA/CDOU** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous **entre 9 heures et 15 heures**.

4. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en français, peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous **contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, ou 75 Euros au Compte Spécial CAS- ARMP N° 335988 ouvert à cet effet par l'ARMP, dans les Agences BICEC des Chefs-lieux de provinces et dans les villes de Limbé et Dschang**.

Le Dossier d'Appel d'Offres sera transmis par courrier express (moyennant le paiement des frais d'envoi de cinquante mille (50 000) Francs CFA, soit 75 EUROS ou retiré à l'adresse ci-dessous.

5. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **__17 AOUT 2021__** à **__13 h__**, heures locales (GMT+1). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Delai de Livraison

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : **(i)**- le mobilier de bureau du CDOU de l'Aéroport International de Yaoundé Nsimalen (Lot 1) pour un délai de livraison de trois (3) mois ; **(ii)**- le mobilier de bureau du CDOU de l'Aéroport International de Garoua (Lot 2) pour un délai de livraison de trois (3) mois ; **(iii)**- le mobilier de bureau du CDOU de l'Aéroport International de Maroua-Salak (Lot 3 pour un délai de livraison de trois(3) mois).

7. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, **pour un montant de : 2 100 000 FCFA pour le Lot 1 ; 1 400 000 FCFA pour le lot 2 et ; 1 200 000 FCFA pour le lot 3.**

8. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **_17 AOUT 2021_ à 14 heures**, heures locales (GMT+1).

9. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualifications sont :

(a) Si le Soumissionnaire est le fabricant :

(i) Capacité financière :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences

ci-après : - disposer d'une capacité financière à préfinancer d'un montant de **110 millions de FCFA pour le lot 1 ; 75 millions pour le lot 2 et 65 millions pour le lot 3.**

(ii) Capacité technique et expérience :

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et d'expérience ci-après :

Avoir réalisé au moins deux (02) marchés similaires (même nature et même volume) au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021), pour un montant d'au moins égal à cent (100) millions pour le lot 1 ; soixante-dix (70) millions pour le lot 2 et soixante (60) millions pour le lot 3. Ces marchés doivent indiquer des montants en FCFA (HT & TTC), les noms des clients et être accompagnés des contrats et procès-verbaux y relatifs.

(b) Si le Soumissionnaire n'est pas le fabricant, mais propose des Fournitures au nom d'un Fabricant dans le cadre d'une Autorisation du Fabricant donnée selon le formulaire de la Section IV (Formulaires de Soumission), le Fabricant doit posséder et faire la preuve qu'il possède les qualifications (i), (ii) et (iii) ci-avant, et le Soumissionnaire doit faire la preuve qu'il a réalisé avec succès deux (02) marchés pour des fournitures similaires au cours des cinq (05) années précédentes (2017-2021), pour un montant d'au moins égal à cent (100) millions pour le lot 1 ; soixante-dix (70) millions pour le lot 2 et soixante (60) millions pour le lot 3. Ces marchés doivent indiquer des montants en FCFA (HT & TTC), les noms des clients et être accompagnés des contrats et procès-verbaux y relatifs.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.

10. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Projet de Développement du Secteur des Transports/Volet aérien, Bureau de l'Assistante de Direction, sis au 1^{er} étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE MFOU

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
19/AONO/C.MFOU/CIPM/SMP/2021 DU 13 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE TYPE R+1 A L'HÔTEL DE VILLE DE MFOU EN 02
LOTS FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE MFOU EXERCICE 2021 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET
AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de développer ses infrastructures et pour l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Maire de la Commune de MFOU lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux réhabilitation et de construction d'un bâtiment annexe de type R+1 à l'hôtel de ville de MFOU en 02 lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

1. CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ANNEXE

- | | |
|--|---|
| Lot 1 : Les travaux Préliminaires-Terrassements ; | Lot 7 : Revêtement Sellés |
| Lot 2 : Les fondations ; | Lot 8 : Charpente et Couverture ; |
| Lot 3-4 : Les maçonneries-élévation ; | Lot 9-10 : Menuiserie Bois-Menuiserie Métallique ; |
| Lot 5-6 : Enduits, Chapes et Divers-Faux Plafonds ; | Lot 11 Peinture & Vitrerie ; |
| | Lot 12 : Electricité -Climatisation ; |
| | Lot 13 : Assainissement (Fluides)-VRD ; |
| | Lot 14 : Aménagement Connexes. |

2. REHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE

- Lot 1** : Les travaux Préliminaires-Terrassements ; **Lot 7** : Revêtement Sellés
- Lot 3-4**: Les maçonneries-élévation ; **Lot 8** : Charpente et Couverture ;
- Lot 5-6** : Enduits, Chapes et Divers-Faux Plafonds ; **Lot 9-10** : Menuiserie Bois-Menuiserie Métallique ;
- Lot 11** Peinture & Vitrerie ;
- Lot 12** : Electricité -Climatisation ;
- Lot 13** : Assainissement (Fluides)-VRD ;
- Lot 14** : Aménagement Connexes.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Type de travaux	Montant prévisionnel FCFA
Lot 1	hôtel de ville de la commune de Mfou	réhabilitation	70 000 000
Lot 2	construction d'un bâtiment annexe de type R+1 à l'hôtel de ville de Mfou	Construction	200 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en deux lots.

N° Lot	Désignation	Type de travaux
Lot 1	hôtel de ville de la commune de Mfou	réhabilitation
Lot 2	construction d'un bâtiment annexe de type R+1 à l'hôtel de ville de Mfou	Construction

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Budgets du FEICOM/Commune de Mfou de l'exercice 2021 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la Commune de Mfou, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de MFOU, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (Cent-cinquante mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de Mfou.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de MFOU auprès du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté pour la réception desdites offres, au plus tard le **10 Aout 2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCÉDURE D'URGENCE**

N° 19/AONO/C.MFOU/CIPM/SMP/2021 DU 13 JUILLET 2021

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE TYPE R+1 A
DE L'HÔTEL DE VILLE DE MFOU EN 02 LOTS**

« NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **dix (10) mois par lot** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **1 400 000 (un million quatre cent mille francs CFA) LOT 01**, et **4 000 000 (quatre millions de francs CFA)** d'une validité de **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission dont les montants sont repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Montant de la caution en FCFA
Lot 1	Réhabilitation hôtel de ville de la commune de Mfou	1 400 000
Lot 2	construction d'un bâtiment annexe de type R+1 à l'hôtel de ville de Mfou	4 000 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10 Aout 2021 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MFOU, dans la salle des actes de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

1.1 Offre administrative :

- a) L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- b) L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce administrative fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire pour régularisation (cf. art 92 al. 9 du Code des Marchés Publics) ;
- c) La fausse déclaration, pièces falsifiée ou scannées.

1.2 : Offre technique :

- a) La note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% d'éléments positifs pour le lot 1 (soit au moins 21 éléments Oui sur 30) et pour le lot 2(soit au moins 28 éléments Oui sur 40) et selon Les différentes Grilles de Notation en annexe;
- b) Attestation de capacité financière (Annexe 9.5) ou surface financière délivrée par une banque de 1^{er} ordre d'au moins **30** (trente millions) FCFA pour le **lot 1** et de **100 000 000** (Cent millions) FCFA pour le **lot 2**.
- c) Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante et achevé pour l'essentiel, en tant qu'entrepreneur principal au moins un (01) marché des travaux de bâtiment au cours des trois (03) dernières années, d'une valeur minimale de trente millions (**30**) FCFA pour le **lot 1** et de cent vingt millions (**120 000 000**) FCFA pour le **lot 2**, justifiés par les photocopies des premières et dernières pages des contrats enregistrés, les PV de réception provisoire ou définitive.

1.3: Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous détail des prix ;

NB : Toute offre incomplète et ne respectant pas un seul des critères éliminatoires sera disqualifiée.

2 CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats, évalués de la manière binaire (OUI ou NON) porteront sur :

- A - Expérience du Personnel d'encadrement
- B –Références de l'entreprise
- C – Matériels et outillage de l'entreprise
- D – Situation financière

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MFOU attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Général de l'Appel d'Offre.

NB : un soumissionnaire peut être attributaire de 02 lots mais pour cela, il devra présenter 02 équipes de personnels distinctes ; ainsi que 02 jeux de matériels distincts.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des Marchés publics de la Commune de MFOU.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 88 20 06 06 / 673 20 57 25/ 699 37 07 48" *ou la commission nationale anti corruption au numéro vert 1517*

ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de MFOU se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

VILLE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°023/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU DES
HYDRANTS DANS LA VILLE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE
YAOUNDÉ, EXERCICES 2021 ET SUIVANT, LIGNE 221 110 : AMÉNAGEMENT DES VOIES DES RÉSEAUX
D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'extension du réseau des hydrants (poteaux et bouches d'incendies) dans la Ville Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux sont constitués deux (02) lots :

Lot 1 : l'équipement de la Ville en hydrants ;

Lot 2 : la réhabilitation du réseau des hydrants.

Pour le lot 1 :

les études d'exécution ;
les travaux préparatoires (démolitions, déblais remblais, fouilles. etc.) ;
le raccordement au réseau CAMWATER ;
la fourniture et les travaux de pose des hydrants (poteaux d'incendie, la mise en service) ;
la fourniture et pose du dispositif de sécurité (peinture, étiquettes...etc.) ;
La fourniture et pose de barrière de protection pour poteaux d'incendie ;
les réfections diverses y compris toutes sujétions ;
le dossier (plan) de recollement ;

Pour le lot 2 :

les études d'exécution ;
le dossier (plan) de recollement ;
le remplacement des équipements défectueux (bouches d'incendie et poteaux d'incendie) ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux suite aux études est de :

- Lot 1 : soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux objet de l'appel d'offres sont constitués en deux (02) lots, à savoir :

- Lot 1** : l'équipement de la ville en hydrants ;
- Lot 2** : la réhabilitation du réseau des hydrants.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises spécialisé dans les travaux d'adduction d'eau potable (AEP) en général et dans la construction des bornes fontaines en particulier installés sur le territoire national.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, exercices 2021 et suivant, ligne 221 110 : Aménagement des voies des réseaux d'eau et d'électricité

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM), Cameroun-tribune ou COLEPS.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert n° 335988 par l'ARMP dans les agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, au plus tard le **17 août 2021 à 13 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante.

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URENCE
N°023/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU DES
HYDRANTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est six (06) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres établie par un établissement financier agréé par le Ministre des finances et figurant sur la liste de la pièces n°12 du DAO, d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA pour le lot 1 et cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot 2.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le principe de séparation des offres administrative, technique et financière. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu le **17 août 2021 à 14 heures** dans la salle des Actes de l'Hôtel de Ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
2. absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
3. non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ;
4. pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
5. absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (3) dernières années ;
6. un (1) critère essentiel non satisfaisant ;
7. n'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années (2020-2019-2018-2017-2016) des travaux d'adduction d'eau d'un montant cumulé de cinquante millions (50 000 000) de francs FCFA pour lot 1 et des travaux d'équipements en adduction d'eau d'un montant cumulé de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA pour le lot 2.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

1. La présence d'une note méthodologique ;
2. Le personnel clé ;
3. Les moyens matériels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins distante.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis. La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site de l'ARMP.

N.B : pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 006/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR BALAKA -CARREFOUR MBIDENG DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT I). FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage) Communique :

Par Décision N° 0006/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 du 13 Jul 2021, N° 006/DC/CUN/GIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR BALAKA -CARREFOUR MBIDENG DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR BALAKA -CARREFOUR MBIDENG DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE Sont attribués Aux LES ETABLISSEMENTS INTERNATIONAL B&F SERVICES BP :BAFOUSSAM ; Tel : (237) 670 19 40 13 pour un montant et un délai de réalisation de six mois.

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
L'ETABLISSEMENT ENTREPRISE GENERAL DE SERVICES (E.G.S) BP ; NGAOUNDERE; Tel : (237) 699 38 62 92	110 409 790 (cent dix millions quatre cent neuf mille sept cent quatre-vingt-dix) francs CFA	131 663 675 (cent trente un millions six cent soixante-trois mille six cent soixante-quinze) francs CFA	05 MOIS

Lesdits soumissionnaires est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent**, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement du marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à ce Dossier d'Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 13 Juillet 2021

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SALIOU

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

**ADDITIF N°2 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°
00000455/AOIO/MINFI/CTR/CSPM/2021 DU 25 MAI 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DE LA CAMEROON WATER UTILITIES
(CAMWATER) EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres International susvisé, le Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic porte à la connaissance du public en général et des Consultants en particulier que certains points ont été rectifiés comme suit :

AU LIEU DE :**Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres****12. Dépôt des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en 07 (sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5ème étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50 au plus tard le **20 JUIL 2021 à 13 heures**, heure locale.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **20 JUIL 2021 à 15 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la CTR dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic, sise au 5è étage de l'immeuble Ex-CNR porte 502.

Pièce N°3 : Règlement particulier de l'Appel d'Offres.**4.1. Dépôt des Offres**

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au secrétariat du Président de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 6ème étage, porte 604, au plus tard le **20 JUIL 2021 à 13 heures**, contre récépissé de dépôt ou décharge.

4.4. Ouverture des plis et évaluation des Offres

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **20 JUIL 2021 à 15 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la CTR dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic, sise au 5è étage de l'immeuble Ex-CNR porte 502.

LIRE :**Pièce N°1 : Avis d'appel d'offres****12. Dépôt des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en 07 (sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5ème étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50 au plus tard le **21 JUIL 2021 à 13 heures**, heure locale.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **21 JUIL 2021 à 15 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la CTR dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic, sise au 5è étage de l'immeuble Ex-CNR porte 502.

Pièce N°3 : Règlement particulier de l'Appel d'Offres.**4.2. Dépôt des Offres**

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au secrétariat du Président de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 6ème étage, porte 604, au plus tard le **21 JUIL 2021 à 13 heures**, contre récépissé de dépôt ou décharge.

4.4. Ouverture des plis et évaluation des Offres.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **21 JUIL 2021 à 15 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la CTR dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic, sise au 5è étage de l'immeuble Ex-CNR porte 502.

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

COMMUNE DE MFOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 20/AONO/C-MFOU/CIPM/2021 DU 13 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE TYPE R+1

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MFOU lance pour le compte de sa Municipalité, un Appel d'Offres National Ouvert pour la Maitrise d'oeuvre des travaux de réhabilitation de l'hotel de ville et la construction d'un batiment annexe de type R+1 de la Commune de MFOU, Département de Mefou et Afamba.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

- Surveiller et contrôler les travaux :

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux

- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement des plans de recollement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix-huit millions neuf cent mille (18 900 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par un budget conjoint : FEICOM/COMMUNE DE MFOU de l'exercice 2021 ET SUIVANTS.

IMPUTATIONS : - Chap.65
- Chap 25

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de Mfou dès publication du présent avis d'Appel Offres.

B.P : 10 Mfou, Tél. : 222 32 11 66; *Email* : communamfou@yahoo.fr

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service des Marchés Publics de la Commune de Mfou dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Mfou des frais d'achat du DAO d'un montant de **trente-cinq mille (35.000) francs CFA** non remboursable.

La quittance d'achat devra préciser :

- La dénomination du projet ;
- Le nom du Soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés.

- VISITE DE SITE

La visite de site n'est pas obligatoire et le soumissionnaire pourra simplement s'engager sur l'honneur.

9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 21 jours à compter de la date de publication de l'AAO. (cf. Art. 21CM) Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra être déposé au Secrétariat Général de la Commune de Mfou, au plus tard le 10 Aout 2021 **à 12 heures**, heure locale.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après qui sont contenus dans deux enveloppes fermées et scellées dont :

- Enveloppe A : Pièces administratives (volume 1) et Offre technique (volume 2) ;
- Enveloppe B : Offre financière (volume 3).

Les deux enveloppes précitées sont placées dans une troisième fermée et scellée portant uniquement la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20/ AONO/C-MFOU/CIPM/20 21 DU 13 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE TYPE R+1.
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

NB : Les offres parvenues après la date et l'heure limite de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution pour lesdits travaux sont fixés à 10 mois dès signature de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent soixante-dix-huit mille (378 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois par rapport à la date de signature de l'avis d'appel d'offre, par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ; ainsi que toutes les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront jugées irrecevables.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **deux (02) temps**.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **10 Aout 2021 à 13 heures** dans la salle des Actes de la Mairie de MFOU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1 CRITERES ELIMINATOIRES

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

Offre administrative

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
2. L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce administrative fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire pour régularisation (cf. art 92 al. 9 du Code des Marchés Publics) ;
3. La fausse déclaration, pièces falsifiée ou scannées.

1.2 : Offre technique :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- c) Note technique inférieure à **70/100** ;
- d) Solvabilité financière ou ligne de crédit inférieure à **cinq millions (5 000 000)** de Francs CFA;
- e) Non satisfaction du profil du Chef de Mission ;
- f) Non inscription à l'Ordre National de Génie Civil pour le Chef de Mission ;
- g) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence du sous détail des prix

2 CRITERES ESSENTIELS**15-2.1 Offres techniques**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

<u>Critères essentiels</u>	Note technique
Expérience du BCT	15 points
Plan de travail et méthodologie proposée en rapport avec les TDR	10 points
Qualification des experts	55 points
Moyens matériels	15 points
Capacité financière	5 points

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à **70** points sur **100** seront analysées.

2-2- Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec NF_i = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

, avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MFOU attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

Le Maire de la Commune de MFOU pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MFOU.

NB :Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48"/1517

- ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de MFOU se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 002/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIF A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DU MATERIEL D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE (LOT1) FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'Ouvrage)

Communiqué :

Par Décision N°001/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 du 28 Juin 2021

N°001/DC/CUN/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DU MATERIEL D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE (LOT1)

Est attribué Aux L'ETABLISSEMENT MAIDADI & FILS BP : 535 NGAOUNDERE ; TEL : (237) 696 90 55 52 pour un montant et un délai de réalisation de trois moi ;

Adjudicataire	Montant HTVA(FCFA)	TTC	Délai
L'ETABLISSEMENT MAIDADI & FILS BP :535 NGAOUNDERE; Tel : (237) 696 90 55 52	20 959 992 (vingt millions neuf cent cinquante-neuf mille neuf cent quatre vingt- douze) francs CFA	24 994 790 (vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatrevingt- dix) francs CFA	03 Mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de Consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 28 Juin 2021

Le MAIRE

SALIHOU

VILLE DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CARREFOUR TROPICANA A MVAN, YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICES 2021 ET SUIVANT, LIGNE N°221 120 (AMÉNAGEMENTS DES JARDINS, PLACES PUBLIQUES, ESPACES VERTS).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'aménagement d'un jardin public et de l'embellissement de la Ville de Yaoundé, le Maire de la Ville de Yaoundé lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement paysager du carrefour Tropicana à Mvan, Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- travaux préliminaires ;
- travaux de construction des mobiliers urbains ;
- travaux d'aménagement paysager ;
- toute autre sujétion nécessaire à la bonne exécution des travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux s'exécuteront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou groupement d'entreprises nationales ayant des connaissances dans le domaine.

6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres sera financé par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2021 et suivants, ligne : 221 120 (Aménagements des jardins, places publiques, espaces verts).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis dans le journal des marchés, Cameroun Tribune ou COLEPS. La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé au plus tard le **12 août 2021 à 13 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CARREFOUR TROPICANA A MVAN, YAOUNDÉ »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (6) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres établie par un établissement financier agréé par le Ministre des finances et figurant sur la liste de la pièces n°12 du DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le principe de séparation des offres administrative, technique et financière. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront être en cours de validité ou dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu le **12 août 2021 à 14 heures** dans la salle des Actes de l'Hôtel de Ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité au soumissionnaire ;
- un critère essentiel non satisfaisant ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier de son fait au cours des trois (03) dernières années ;
- n'avoir pas présenté des références dans des travaux similaires (mobiliers urbains ou aménagements paysager) au cours des cinq (05) dernières années (2016,2017,2018, 2019 et 2020) d'un montant cumulé au moins égale à quarante millions (40 000 000) francs CFA ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau de prix unitaire ;
- fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s).

2. Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire (oui ou non) porteront sur :

- La note méthodologique ;
- La qualité du personnel clé ;
- Les moyens matériels ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé dès publication du présent avis. La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics Communauté Urbaine de Yaoundé, deuxième étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé.

N.B: Pour toute dénonciation ou faits de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
101/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 07/07/2021 POUR LES TRAVAUX RELATIFS A L'ARRET TECHNIQUE
DE LA DRAGUE « CHANTAL BIYA » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD), Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres International ouvert en procédure d'urgence pour les travaux relatifs à l'arrêt technique de la drague Chantal Biya du Port Autonome de Douala

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres porte sur lestravaux de carénage de la drague Chantal Biya du Port Autonome de Douala. Le détail des prestations est défini dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pièce 4 du DAO

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de **un milliard sept cent millions (1 700 000 000)** FCFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine de la réparation ou de la construction navale

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget du PAD, exercices 2021 et suivants, tâche n° 1105036

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables de 7H30 à 15H30 à la Direction des Affaires Générales – Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD. B.P. 4020 Douala; Tél : (237) 233 42 01 33 / 233 42 73 22 ; Fax (237) 233 42 67 97 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être acquis dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de quatre cent **mille (400.000) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC au Cameroun.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel ainsi qu'une clé USB placée dans l'offre financière et contenant le fichier numérique desdites offres, le tout conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 12/08/2021 à 10 heures, heure locale** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention :

**«APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N° 101/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 07-07-2021 POUR LES TRAVAUX RELATIFS A L'ARRET TECHNIQUE
DE LA DRAGUE « CHANTAL BIYA » DU PORT AUTONOME DE DOUALA
à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **six (06) mois**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances (la liste figure dans la pièce 08 du DAO), dont le montant est de **trente quatre millions (34 000 000) FCFA** et valable trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Une caution de soumission émise par un établissement financier international est acceptable, sous réserve de la désignation formelle d'une banque locale agréée par le MINFI et qui se porte garant en cas d'appel.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces dans le dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, **l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entrainera automatiquement le rejet de l'offre.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps.

L'ouverture des offres interviendra au plus tard **le 12-08-2021 à 11h, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister à cette séance d'ouverture.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont le dossier administratif recevable aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 et aura présenté l'offre financière la moins disante.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ou la non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48h;
- Absence d'un Ingénieur en construction Navale spécialisé en (coque métalliques, ou en systèmes de propulsions, production et distribution d'énergies, etc...) en qualité de Conducteur des travaux;
- Absence du rapport de visite du navire avec note commentée et photos ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Ne pas disposer d'infrastructures de réparation navales ;
- Absence de l'attestation de capacité financière d'un montant de cent quatre-vingt millions (500 000 000), délivrée par une banque de 1er ordre;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-après ; elle se fera selon la méthode arithmétique.

- Présentation générale de l'offre : **02 pts**
- Références du soumissionnaire : **24 pts**
- Qualifications du personnel clé : **32 pts**
- Moyen matériels et logistiques : **36 pts**

Méthodologie d'exécution des travaux et planning des tâches à réaliser en conformité avec les prestations envisagées dans le CCTP : **06 pts**

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et ayant présenté l'offre évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité de l'offre est fixée à **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements** complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction du Dragage et de la Logistique Maritime du Port Autonome de Douala, BP 4020 Douala

Tel: (237) 233 40 54 45; E-mail : pad@pad.cm

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N°09/C/CMJO/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique

L'Entreprise ci-dessous a été retenue comme Adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
FOURNITURE DES MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	ETS WAYIT BP 812 NKONGSAMBA TEL 673 996 018	4 482 578 FCFA.	30 jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de l'attribution, en vue de la souscription du projet de Lettre-Commande correspondant.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après n'ont pas été retenus pour les motifs suivants

SOUSSIONNAIRE	Montant TTC (FCFA)	MOTIF
ETS LES BATISSUERS UNIS BP 173 NKONGSAMBA TEL 672 47 45 20	4 999 978 FCFA	2ème au classement, offre plus disante

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

MANJO le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°21N°013/C/C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/ COB / CIPM /2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,

Par **DECISION N° 21N°013/D/ C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021** Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	TITULAIRE: GROUPE MARSWELL SARL, BB : 20115 YDE, TEL : 678 35 21 79	16 500 000 Francs CFA	16 500 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire de l'entreprise, **GROUPE MARSWELL SARL, BP : 20115 YDE, TEL : 678 35 21 79**, est retenu pour la fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum aux écoles primaires publiques de la Commune d'Obala, Département de la Rékié, Région du centre, **dans la Commune d'Obala, Département de la Lékié**, pour un montant TTC en **Francs CFA de 16 500 000 (seize millions cinq cent mille)**, et un **délai de 15 (quinze) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 9 Juillet 2021

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE (ERP) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) (PHASE 1) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
I01G1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation et du renforcement des performances, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres International Restreint (AOIR) relatif à la mise en place d'un Progiciel de Gestion Intégrée (ERP) à la SCDP.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres sont détaillées dans les Termes de Références (TDR) du DAO et comprennent notamment :
la fourniture, l'installation, le développement, l'intégration, la mise en production, la formation, l'assistance au démarrage et le support technique.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Huit cent trente-quatre millions sept cent cinquante mille francs CFA Toutes Taxes Comprises (834 750 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont constituées d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

participation au présent Appel d'Offre est restreinte aux entreprises suivantes, pré-qualifiées suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°003/AMI/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 relatif à la préqualification des entreprises pour la mise en place d'un progiciel de gestion intégrée (ERP) à la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	Groupement ITGSTORE/ITEC	BP : 812 Douala, Tel : (+237) 233 43 63 73
2	Groupement BRIDGEO/CONSEILS PLUS	BP : 4942 Douala, Tel : (+237) 233 439 163
3	Groupement CATALYST/VIGILENS/PROGRESYS	BP : 14929 Yaoundé

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire **I01G1**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP), Tel : (+237) 233 40 54 45 / Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des marchés sise au-dessus du Club House. B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060, ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 /., dès publication du présent Appel d'offres contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trois cent cinquante mille francs CFA (350 000 FCFA)** payable dans le compte **N°335 988 00001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 12/08/2021 à 09H 00 Min, heure locale** à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 / Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax(+237) 233 40 47 96 / N° de poste 12060 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE (ERP) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Prestations est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre ou un établissement financier agréés par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **Seize millions cinq cent mille francs (16 500 000) F CFA.**

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **12/08/2021** à **10h00min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au siège de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des Offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des Offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Candidat non assujéti au Régime d'Imposition Réel ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

Offre technique

- Présence d'une information financière ;
- Absence de contrat de maintenance ;
- Non-respect du profil du chef de mission ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique ;

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes au modèle prescrit par le DAO :

-Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

-Devis Quantitatif Estimatif (DQE).

-Lettre de soumission financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	35 Points
Compréhension des TDR et adéquation de la solution aux fonctionnalités	10 Points
Méthodologie et planning d'exécution de la mission	10 Points
Qualification du personnel clé	35 Points
Attestation de l'éditeur	

06 Points



CRITERES	NOTE
Pertinence du contrat de maintenance	03 Points
Présentation de l'Offre	01 Point
TOTAL	100 Points

15.Méthode de sélection du Prestataire

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x (Fm/Fp)**

Sf étant le score financier, **Fm** la proposition la moins-disante et **Fp** le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2.

Le score total est alors de : ST = 0.8St + 0.2Sf

15. Attribution

L'attribution du Marché pour chacun des lots, se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 (Quatre-vingt-dix)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Toute autre information à caractère technique peut être obtenue au siège de la SCDP à Douala, à la Cellule des Systèmes d'Informations (CSI), Téléphone : (+237) 675 74 07 66

DOUALA le 9 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1133/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE3/2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 21 JUIN EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE STABILISATION DES SOLS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD (RÉGION DE L'ADAMAOUA), PROGRAMME 2021. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, le Dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif 1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

Par ailleurs, les date et heures de dépôt et d'ouverture des offres restent sans changement.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N° 21 N°014/C/C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE DEMANDE DE CONSULTATION N°002/ DC/ CIPM/COB/2021 DU 07 MAI 2021 APRES ACCORD DE GRE A GRE PAR LETTRE N° 001855/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CES/MMG POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,

Par DECISION N°21N°014/D/ C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	TITULAIRE: La Société 1976e TRIOMPHE B.P. : YAOUNDE Tél. : 698 12 17 36 / 679 13 21 45	5 000 000 Francs CFA	5 000 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire de la Société 1976e TRIOMPHE, B.P. : YAOUNDE Tél. : 698 12 17 36 / 679 13 21 45, est retenu pour la fourniture du matériel destiné à la lutte contre le coronavirus dans la Commune d'Obala, Département de la Rékié, Région du centre, pour un montant TTC en **Francs CFA de 5 000 000 (cinq millions)**, et un **délaï de 15 (quinze) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 9 Juillet 2021

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la mobilité dans la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité cocontractante, lance un Appel d'Offre National Ouvert relatif aux travaux de réhabilitation de la signalisation verticale de certaines voiries (Deido, Akwa, Bali, Bonanjo, Bonapriso).

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en la pose des panneaux complets de signalisation verticale sur certaines voiries d'Akwa, Deido, Bali et Bonapriso. Il s'agit des panneaux suivants :

- Panneaux d'interdiction et de prescription de type B ;
- Panneaux d'indication de type C ;
- Panneaux de type CE aux décors spécifiques ;
- Panneaux de danger et d'intersection cde type A et AB ;
- Panonceaux de type M complémentaires.

Le plan de décors devra être préalablement approuvé par le chef service du marché avant la fabrication des panneaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **180 000 000 (cent quatre-vingt Millions)** de Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, sont regroupés en trois Lots et montant en Francs CFA.

Lot 1 (Voiries d'Akwa)	70 000 000
Lot 2 (Voiries de Deido)	50 000 000
Lot 3 (Voiries Bonanjo, Bonapriso, Bali)	60 000 000
TOTAL	180 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte a toutes Entreprises de Droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d la Communauté Urbaine de Douala des Exercices -2021, sur la ligne d'imputation Budgétaire **N°220 150**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : villededouala@tud.com

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : villededouala@tud.com, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **3359880001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 au plus tard le **18/08/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°033/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO,
AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

- **Un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA** pour le Lot 1 ;
- **Un million (1 000 000) francs CFA** pour le Lot 2 ;
- **Un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA** pour le Lot 3.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18/08/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

b) Les Critères essentiels

- Chiffre d'affaires **Oui/non**
- Références du soumissionnaire **Oui/non**
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **Oui/non**
- Expérience du personnel d'encadrement **Oui/non**
- Organisation, planning, compréhension du projet **Oui/non**
- Preuves d'acceptation des conditions du marché **Oui/non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés au 620 Rue du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION D'UNE ZONE D'ÉBOULEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA AU LIEU DIT « BANGUE ECOLE PUBLIQUE » FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICES 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Douala, le maire de la ville de Douala, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la communauté Urbaine De Douala, un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de stabilisation d'une zone d'éboulement dans la Ville de Douala au lieu-dit « Bangue école publique ».

Le présent projet concerne l'éboulement d'une route en terre situé au quartier Bangue dans d'arrondissement de Douala 5^{ème}, et dont l'aménagement permettra de stabiliser la zone et de préserver les biens et les personnes.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation du chantier;
- Travaux préparatoires ;
- Terrassement;
- Ouvrage en béton armé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue du relevé sur site s'élève à **cent quarante-deux millions six cent mille (142 600 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont constitués un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offre est ouverte aux sociétés de droit camerounais faisant les BTP ayant réalisés des travaux similaire ou travaux routiers jusqu'à la réception provisoire.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°220 150 et la ligne de projet n°137107.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au babillard de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279 rue Victoria à l'Hôtel de ville de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : +(237)233 42 18 50-fax :+(237)233 42 69 50 ; Site web : www.douala.cm, dès publication du présent avis.

Toutefois des informations complémentaires peuvent être sollicitées par courrier adressé à la Commission interne de passation des Marchés Publics ou auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine à l'immeuble NSIA situé à Bonanjo dans la ville de Douala avec copie à la Direction de Entretien et de la Construction des Infrastructures.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être acquis à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) francs CFA au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offre.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et marquée comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala au plus tard le **11/08/2021 2021** à Douze (12) heures 00, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021

STABILISATION D'UNE ZONE D'EBOULEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA AU LIEU DIT « BANGUE ECOLE PUBLIQUE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux millions huit cent cinquante-deux mille (2 852 000) FCFA** et valable pendant cent vingt(120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **11/08/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- L'absence de la Caution de Soumission ;
- L'absence ou la non-conformité après 48 heures d'une pièce dossier administratif ;
- Les fausses déclarations ou les falsifications de pièces ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La présence dans le répertoire des entreprises défaillantes produite par l'organe en charge de la régulation des marchés publics ;
- Non -respect d'au moins deux critères essentiels.

Les critères essentiels :

1. **Le Chiffre d'affaires** : montant du chiffre d'affaires des trois (03) dernières années supérieur ou égal à cent (100 000 000) millions ;
2. **L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières** : attestation de solvabilité d'un montant au moins égal à cent (100.000.000) de Francs CFA.
3. **La disponibilité du matériel et des équipements.**
4. **L'expérience du personnel d'encadrement.**
5. **Les références de l'entreprise.**

Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années dans le domaine de construction des zones d'éboulements ou d'ouvrage d'art à la CUD au moins un (01) projet, de montant au moins égal à 100 000 000 FCFA.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Cent Vingt (120) jours** à partir de la remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés de la Communauté urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 333 42 15 09 ; site web : www.douala.cm.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LE
CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DE LA
SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO)
FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de rendre fluide la circulation et de la sécurisation des usagers de la route de la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité cocontractante, lance un Appel d'Offre National Restreint, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la signalisation verticale de certaines voiries (Deido, Akwa, Bali, Bonanjo, Bonapriso).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- La Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement ;
- Le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC)
- L'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **20 000 000 (Vingt Millions)** de Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offre, feront l'objet d'un seul Lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°**010/ASMI/CUD/SG/DECI/2020** du 16 Décembre 2020. Il s'agit de :

N°	Bureaux d'Etudes	Adresses
1	SETEC ING	BP : 10 083 Yaoundé ; Tel : 699 98 29 04
2	LE COMPETING	BP : 7214 Yaoundé ; Tel : 222 21 59 88
3	CADEK SARL	BP : 3914 ; Tel : 33 43 89 71
4	BINSO CONSULTING	BP : 4036 Yaoundé ; Tel : 698 42 62 97

5	CERBAT SARL	BP : 13 258 ; Tel : 222 31 38 45
6	ETS DOMI	Tel : 680 58 52 98
7	CREACONSULT	BP : 11 735 Blvd Rép Douala ; Tel : 694 24 98 48/233 42 63 85
8	GROUPEMENT ENSERBAT-TP/BET INTEGRA	BP : 11 366 ; Tel : 699 41 33 49
9	Groupement DIDON Conseil/GM Consulting	BP.30011 Yaoundé ; tel :2 22 21 84 27
10	LST Sarl	BP.5558 Douala ; tel : 699 997 689

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d la Communauté Urbaine de Douala des Exercices -2021, sur la ligne d'imputation Budgétaire n°220 150.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : [villededouala@cud.com](mailto:villededouala@ cud.com).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : [villededouala@cud.com](mailto:villededouala@ cud.com), contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **3359880001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 au plus tard le **18/08/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DE LA
SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent mille (400 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18/08/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

L'ouverture des propositions financière des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité après quarante-huit (48) heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandons d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- Note technique inférieure à **70 points sur 100** des critères essentiels ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

b) Les Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- Expérience du BET pertinente pour la mission **30 points** ;
- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux termes de référence **10 points** ;
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points** ;
- Moyens logistiques **10 points**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Mission de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante, en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction de la passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rue du Gouverneur CARRAS sise au 2ème étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage et Président de Commission de Passation des Marchés.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !